Trois Algériens exécutés en Irak, selon la LADDH

Lire en page 3

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5141 - JEUDI 9 AVRIL 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



LA CAN JETTE SON DÉVOLU SUR LE GABON AU LIEU DE L'ALGÉRIE

Le grand camouflet

Lire en page 2

Le cahier des charges relatif aux concessionnaires bloque le matériel de Cosider

BOUCHOUAREB PÉNALISE L'AADL

Lire en page 3





PROCÈS DE L'ANCIEN P.D.G DE SONATRACH ET DE SON ADJOINT

Cinq ans de prison requis

Lire en page 3



LA DGSN SENSIBILISE SUR LE SUJET

L'enfant seul face aux dangers d'Internet

Lire en page 7



CONCERT PÉDAGOGIQUE AU TNA

Hommage à Sid Ali Kouiret

Lire en page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



DANS UNE OPÉRATION DE L'ANP

Arrestation d'un narcotrafiquant à Tlemcen

DES ÉLÉMENTS des garde-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen ont arrêté avant-hier un narcotrafiquant en possession de 134 kilogrammes de kif traité. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des Gardes-frontières, relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2e Région militaire), ont arrêté hier le 7 avril 2015, un narcotrafiquant en possession de 134 kilogrammes de kif traité, suite à une opération de recherche menée près de la commune de Bab El Assa », précise le communiqué. Par ailleurs, deux détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezzam (6e Région militaire), «ont saisi deux véhicules tout-terrain, cinq détecteurs de métaux, vingt-cinq téléphones portables, 3 658 boîtes de produits cosmétiques, 2 560 litres de carburant et une quantité de denrées alimentaires », ajoute la même source. Dans le même contexte et au niveau de la 4e Région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel d'El Oued, « a arrêté lors d'un barrage fixe un contrebandier et a saisi son véhicule, 362 téléphones portables, 884 écouteurs et une somme d'argent de 500.000 dinars algériens», conclut le communiqué du MDN.

S. N.

SÛRETÉ D'ANNABA

3 564 opérations de police en mars

DANS UN COMMUNIQUÉ de presse, la Sûreté de wilaya d''Annaba signale que les services de police judiciaire ont mené durant le mois de mars dernier 3 564 opérations. Ces dernières ont abouti à l'arrestation de 78 personnes recherchées et à l'interpellation de 179 autres pour différents chefs d'inculpation, dont 55 pour détention d'armes prohibées, 51 pour possession et usage de stupéfiants et substances psychotropes, en plus de 73 autres pour divers délits. Tous les prévenus ont été présentés aux différents parquets de la wilaya suivant les procédures judiciaires d'usage, et 79 ont été placés en détention provisoire. Dans le même sillage, les forces de police ont également mené 700 opérations de contrôle de professions réglementées ayant entraîné 25 proposition de fermeture d'établissements commerciaux et l'exécution de 35 arrêtés de fermeture. En matière de sécurité publique, les services de police ont réalisé 1 163 opérations de maintien de l'ordre, 673 interventions diverses, le retrait immédiat de 469 permis de conduire, et enregistré 82 accidents de la circulation ayant entraîné la mort de deux personnes et des blessures à de 73 autres, et dont la cause principales est le non-respect du code de la route. Enfin, le communiqué signale que les services de police de la Sûreté de la wilaya d'Annaba « continueront à redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs assignés par le haut commandement de la Sûreté nationale».

Nabil Chaoui

LE GRAND CAMOUFLET À LA CAN 2017

La leçon

Pourtant, le président de notre comité olympique algérien, Mustapha Berraf, les a prévenus. Rappelons-le, il lança, il y a quelques semaines, un pavé dans la mare, affirmant publiquement que c'est «le Gabon qui organisera cette CAN 2017!».



Une affirmation fracassante qui a failli provoquer une crise politique au sein du sérail. Ce Berraf, en fin connaisseur des milieux sportifs africains, disait tout simplement, que l'octroi du privilège de l'organisation d'une Coupe d'Afrique des nations obéit à des critères qui ne cadrent plus avec la logique, ni avec la rationalité. Autrement dit, le dépôt du dossier par l'Algérie auprès de la CAF est qualifié soit «d'aventure», soit «d'illusion». D'autant que l'argument massue qui revient dans cette situation, est l'échec cuisant du dossier algérien lorsque la vénérable institution sportive a octroyé, l'an dernier, les CAN 2019, 2021 et 2023 à trois pays francophones. Un échec qui était considéré déjà comme un signe flagrant que notre pays n'est plus capable de faire du lobbying. Sinon comment expliquer que les membres africains choisissent la Guinée, pays moins doté sur le plan infrastructurel et touristique, pays menacé par les risques épidémiques (notamment Ebola), et refusent le «plus grand pays du continent», l'un des plus riches et les plus stables, pour reprendre la terminologie officielle. Ce qui s'est passé hier au Caire est un véritable camouflet, un de plus. Une grave défaite, non plus de marketing ou de lobbying, mais politique. Bien sûr, certaines voix accusent Orange, cet opérateur principal sponsor des CAN, qui n'aime pas, nous dit-on, l'Algérie pour des considérations autant subjectives que politiques. Un opérateur très puissant dans les arcanes du continent noir et qui possède la bourse qui fait vivre la CAF. D'autres pensent qu'il s'agit d'une «revenge foot», celle de Hayatou et consorts, qui n'a jamais digéré le fait que nos médias locaux le critiquent sévèrement et le malmènent à chaque incartade du fameux arbitrage continental. A l'époque, on avait mis cette histoire sur le dos de Raouraoua, le président de la FAF, qui voulait bousculer les ambitions de Hayatou. Mais foin de bavardages et de commentaires polémiques. Le camouflet du Caire est une leçon terrible, qui va mettre mal à l'aise le gouvernement Sellal. Ce dernier aura fait le forcing sur cette histoire, jouant presque l'entêtement, le vrai «taghenent» à l'algérienne. Pourquoi n'avons-nous pas écouté Berraf? Pourquoi ne faut-il pas reconsidérer complètement la gestion et l'organisation des événements sportifs d'envergure? Devant l'échec répété des dossiers français et ses souhaits d'organiser des compétitions mondiales, l'Elysée a créé une délégation interministérielle de gestion des événements sportifs, sorte de département ministériel chargé de préparer dans le moindre détail les dossiers. Car, par les temps qui courent, dans l'optique d'une mondialisation acharnée et les batailles commerciales qui se déclenchent dans les médias et les réseaux internet, accueillir une compétition mondiale ou régionale est déjà une reconnaissance internationale de bonne gouvernance. Et c'est cela qui nous manque terriblement.

H. R.

EN VUE DE RÉDUIRE LES CONFLITS DANS LE MONDE

L'Algérie plaide pour la ratification du TNP

L'ALGÉRIE a plaidé pour une coopération entre les Etats membre du traité de non-prolifération (TNP) des armes nucléaires en vue de réduire les conflits dans le monde, principalement dans la région arabe. Intervenant au nom du ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra au séminaire préparant la Conférence d'examen du TNP, l'ambassadeur Abdallah Baali a souligné que «la volonté d'œuvrer à la réalisation des objectifs du traité commande de renforcer la confiance et la coopération afin d'atténuer les pressions nouvelles générées par les questions régionales et les conflits non résolus qui pèsent sur l'intégrité et l'autorité du régime TNP ». « Face à ces préoccupations, la vaste majorité des Etats non nucléaires a montré la voie en optant pour l'établissement de zones exemptes d'armes nucléaires, imprimant ainsi une vigueur politique et juridique aux efforts internationaux de désarmement et de non-prolifération », a-t-il dit. Il a estimé que cette démarche «clairvoyante a le mérite de valoriser le potentiel des zones pour la protection de l'environnement, et surtout la réduction des risques d'une course aux armes nucléaires ou de voir celles-ci tomber aux mains d'acteurs non étatiques ». M. Baali a, à cette occasion, félicité «toutes les régions érigées en Zones », dont l'Afrique qui, depuis l'entrée en vigueur du traité de Pelindaba en juillet 2009, «a choisi la voie de la paix, de la coopération et du développement ». L'intervenant a encore souligné que « l'absence de progrès pour l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen Orient, contrarie l'émergence des zones en tant que normes internationales de renforcement de la stabilité et de la sécurité régionale, incompatible avec la perpétuation d'une asymétrie sécuritaire inacceptable pour les pays de la région ». A cet égard, il a relevé que l'Algérie saluait la «détermination des pays arabes qui, « en dépit de la non tenue de la conférence 2012 sur le Moyen Orient, ont poursuivi leur coopération (…) en vue de progrès tangibles dans la conduite du processus devant aboutir au lancement effectif du processus d'établissement de la Zone au Moyen Orient ». 19 pays et plusieurs organisations régionales et internationales prennent part au séminaire international de deux jours, préparant la Conférence d'examen 2015 du TNP des armes nucléaires de New York que présidera l'Algérie du 27 avril au 22 mai. M. Baali a souligné que la rencontre d'aujourd'hui offre l'occasion de « confronter les vues et analyses et d'approfondir le dialogue avec d'éminents spécialistes » sur les thèmes à l'ordre du jour du séminaire, à savoir le désarmement, la non-prolifération et l'utilisation pacifique de l'atome. La rencontre est coorganisée par l'Institut diplomatique et des Relations internationales (IDRI), relevant du ministère, en partenariat avec la Fondation pour la recherche stratégique de l'Union européenne (UE.). Israël, seul Etat détenteur de l'arsenal nucléaire dans la région du monde arabe, refuse de se conformer au TNP.

S. N.

POUR DÉFAUT DE CONFORMITÉ AVEC LE NOUVEAU CAHIER DES CHARGES

Bouchouareb pénalise l'AADL

Le nouveau cahier des charges relatif aux dispositions d'importation et de commercialisation des véhicules, entré en vigueur en janvier de cette année, commence déjà à poser nombre de problèmes aux concessionnaires au niveau des ports. Les douanes algériennes refusent de dédouaner les véhicules pour défaut de conformité avec le nouveau cahier des charges à travers son article 21.

Cet article précise que les véhicules neufs importés doivent répondre aux normes de sécurité et de protection de l'environnement prévues par la législation et la réglementation en vigueur, ou à défaut aux normes reconnues à l'échelle mondiale sans qu'elles soient en-deçà de celles applicables dans le pays d'origine du constructeur. Ainsi onze bateaux sont actuellement en rade au quai de Djendjen pour défaut de commodités. Ces immobilisations ont coûté jusqu'à aujourd'hui plus de 10 millions de dollars en surestaries. Des frais supplémentaires qui sont à la charge de l'importateur. Au port de Mostaganem, plusieurs bateaux sont en rade dont celui de Cosider, qui a importé des camions grues pour ses chantiers de construction de logements AADL. Ces camions grues sont depuis quelques jours bloqués pour défaut de construction parce que le nouveau cahier des



DR

charges l'exige ainsi. Plusieurs chantiers à travers le pays sont à l'arrêt du fait de cette interdiction. L'intransigeance des douanes à appliquer à la lettre ces nouvelles mesures de sécurité a été mal perçue par certains concessionnaires qui exigent un assouplissement des conditions citées plus haut. Les douanes algériennes font face aujourd'hui à un problème puisque les agents des mines secondaient autrefois les douaniers dans leur travail. Les ports de Djendjen et Mostaganem sont les deux seuls, avec celui de Ghazaouet, où transitent tous les véhicules neufs importés de l'étranger. Sur dix véhicules débarqués en Algérie, huit ont transité par le port de Djendjen depuis que les pouvoirs publics l'ont destiné à la nouvelle fonction de réception d'engins de travaux publics, de véhicules lourds et légers, au même titre que les ports de Mostaganem et de Ghazaouet, dans l'ouest du pays. A l'heure actuelle, le port de Djendjen dispose de très grands espaces avec des postes à quai allant jusqu'à 18,20 m de tirant d'eau et des embranchements ferroviaires connectés au réseau national de chemin de fer.

R. N.

TRANSFERT ILLÉGAL DE CAPITAUX DE ET VERS L'ÉTRANGER

Le procureur requiert 5 ans de prison contre l'ex-PDG de la Sonatrach et son adjoint

LE PROCUREUR de la République du pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'Hamed, en l'occurrence M. Touidjini Kamel, a requis, hier, des peines de cinq ans de prison ferme assortis de la restitution du double du montant de 61 millions de dinars, contre l'ex-PDG de la Sonatrach Mohamed Meziane et l'ex- vice président du groupe chargé des activités Amont. Le procureur a estimé, au cours de son réquisitoire, que tous les faits reprochés à ces deux ex-cadres du géant pétrolier en Algérie sont formelles, notamment en ce qui concerne la surfacturation et le transfert illégal des capitaux de et vers l'étranger.

Le même procureur a affirmé que sur les trois expertises établies sur ordre du juge d'instruction de la 9e chambre auprès du pôle judiciaire, deux ont conclu qu'il y avait bel et bien surfacturation des deux générateurs électriques. Il a par ailleurs indiqué que les deux mis en cause étaient au courant de toutes les opérations liées à l'importation de ces équipements. M. Touidjini a tenu à préciser que le représentant de la société étrangère était clair dans son témoignage dans lequel il a estimé que le prix des deux générateurs étaient exorbitants.

Lors de leur passage à la barre, les deux mis en cause ont nié toutes les accusations relatives, entre autre, à la violation du règlement régissant le transfert des capitaux de et vers l'étranger

Appelé à la barre pour donner sa version des faits, l'ex-premier responsable de la Sonatrach a déclaré en direction du président du pôle judiciaire, à savoir M. Bensalem Abderzak : «Sur directives de l'ancien ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khellil, j'ai donné mon accord quant à la conclusion du projet relatif à la réalisation d'une unité de raffinerie de pétrole dans la localité de Stah dans la wilaya d'Adrar. C'est moi qui ai donné le OK pour Belkacem Boumediene pour la finalisation du projet avec la société Schlumberger que gérait un Egyptien».

L'ex-boss de la Sonatrach a par ailleurs affirmé que toutes les opérations liées à la conclusion dudit projet «ont été approuvées par tous les membres du conseil d'administration pour la somme globale». Mais il a par contre affirmé qu'il n'était pas à la tête du groupe le jour où les sommes des deux générateurs ont été transférées, pour la simple raison qu'il a été limogé une année auparavant par l'ancien ministre, Chakib Khellil. De son côté l'ex-vice président chargé des activités Amont, Belkacem Boumediene, a affirmé, au cours de son audition, avoir le pouvoir de signature des conclusions des projets et qu'il a signé une transaction de pas moins de 10 milliards de dollars pour le développement des champs pétroliers.

Il a déclaré au président en charge du dossier que toutes les directions de la Sonatrach étaient d'accord pour la conclusion du projet, notamment la direction de la production et de l'architecture, et qu'aucune anomalie n'a été signalée concernant sa concrétisation sur le terrain

Il convient de signaler que les avocats de la défense ont sollicité l'extinction des procédures entamées à l'encontre de leurs clients, estimant que les textes de lois par lesquels sont poursuivis leurs clients sont nuls et non avenus, notamment en ce qui concerne les procès-verbaux établis par l'administration de la douane.

Redouane Hannachi

ALORS QUE L'AMBASSADEUR IRAKIEN À ALGER DÉMENT

Trois algériens exécutés en Irak selon la LADDH

DANS UN COMMUNIQUÉ rendu public hier, la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme annonce que trois détenus algériens ont été exécutés en Irak. La LADDH précise que « les milices du gouvernement (irakien) ont apparemment exécuté au moins 16 prisonniers de Nassiriyah dans le sud de l'Irak, dont 3 victimes sont algériennes. L'information est parvenue par le biais d'un des prisonniers algériens en Irak à Me Helmi Boubekeur Seddik, SG de la LADDH Chlef. La LADDH ignore pour l'heure l'identité des trois prisonniers qui seraient exécutés.

Dans son communiqué, la LADDH rappelle, en outre, que plusieurs organisations internationales, dont Human Rights Watch, suivent de près «ce génocide dont sont victimes les prisonniers sunnites « et «appelle à la désignation d'une commission d'enquête internationale (ou un organisme de ce type) qui sera chargée d'examiner les allégations de violations graves du droit international relatif aux droits humains, commises par toutes les parties en conflit, à savoir les forces gouvernementales et milices pro-gouvernementales, d'une part, et l'organisation terroriste de l'Etat islamique (EI), d'autre part».

La LADDH précise que l'objectif de cette enquête internationale est d'établir les faits et d'identifier les responsables de ces violations en vue de les traduire en justice. La LADDH a déjà rendu public un rapport le 14 janvier 2015 dans lequel elle s'inquiète sur le sort d'un prisonnier algérien condamné à mort. Elle rappelle que le gouvernement irakien a déjà exécuté la peine de mort contre un certain nombre de prisonniers par le passé, dont l'Algérien Abdullah Belhadi, originaire de Oued Souf, en octobre 2012. Jusqu'à la fin du mois de mars dernier, 12 détenus algériens croupissaient encore dans les prisons irakiennes, selon la LADDH, qui précise que ce nombre est sans doute en deçà de la réalité.

La LADDH affirme être en contact permanent avec les détenus algériens en Irak et leurs familles. Les autorités algériennes sont informées de leur situation. Dans ce contexte, la Ligue continue d'alerter les autorités algérienne et irakienne pour trouver «une solution qui mettra fin aux souffrances des prisonniers algériens détenus en Irak». Elle affirme avoir reçu plusieurs appels téléphoniques des familles des détenus algériens en Irak originaires de plusieurs wilayas. Elle attire l'attention que ces familles dont les enfants risquent d'être exécutés aux prisons irakiennes, envisagent de monter au créneau et entamer une grève de la faim devant le ministère des Affaires étrangères, leur slogan sera «sauver nos enfants». En réaction au communiqué de la LADDH l'ambassadeur d'Irak en Algérie Odei Kheirallah qu'aucun ressortissants algérien n'a été exécuté assurant qu'aucun algérien n'est détenu dans la prison de Nassiriyah.

«Les Algériens détenus en Irak sont officiellement connus des autorités algériennes qui suivent leurs dossiers avec les autorités irakiennes», a-t-il dit au *Jeune indépendant*.

Kamel Aït Bessaï

le Commentaire

de ***Nordine Mzalla***

Le Net et les autruches

L'ALGÉRIE ne fait donc pas exception, la Toile attaque notre société par ses mille dangers. Des actes de violence sont commis contre des enfants algériens victimes d'internautes délinquants. C'est ce qui ressort de cette rencontre à l'Ecole de police d'Alger où un séminaire a été organisé par la DGSN afin d'aborder le phénomène et les mesures préconisées pour combattre les fléaux d'Internet qui menacent nos populations juvéniles. Il fallait s'y attendre, nos concitoyens n'ont pas imaginé les utilisations néfastes que pouvait induire l'outil merveilleux, connecté au monde entier à partir de la dechra la plus enclavée. Du coup, point de précaution et une enfance livrée à ses ordinateurs en s'exposant aux prédateurs du Net. Horreur de la pédophilie et autres formes de crimes qui portent atteinte à la pudeur. Des cas concrets ont été racontés, par-delà les tabous. Pour alerter les bonnes consciences qui n'ont pas su associer à la permissivité de leur relation au Web la vigilance nécessaire. C'est bien et un peu tard, sommes-nous tentés de commenter. Parce que beaucoup de foyers ont été dramatiquement agressés par ce mal, virtuel au départ, mais qui finit par commettre des préjudices bien réels. Alors, pourquoi n'avons-nous pas pensé à prévenir ce type de criminalité dès que le raccordement à l'Internet a été généralisé ? Pourquoi les médias lourds algériens n'ont pas osé désigner clairement les risques intrinsèques que les nouvelles technologies peuvent porter, en mettant en garde la société algérienne ? Il semblerait qu'un état d'esprit dominant chez les décideurs considère que nous sommes spéciaux, à part. Une espèce de suffisance qui veut laisser croire que ce qui arrive aux autres ne peut pas concerner les Algériens en raison de spécificités culturelles ou d'une acception fantasmée de l'algérianité. Cette politique de l'autruche nous a souvent fait perdre un temps précieux dans nombre de domaines sensibles. Notre société moderne n'est à l'abri d'aucune dérive quand elle refuse de se prémunir ou d'anticiper sur les menaces aux signes évidents.

N. M.



GÉNÉRANT PLUS DE 136 000 EMPLOIS

Près de 60 000 microentreprises créées en 2014

LES EFFORTS de l'Algérie dans la résorption du chômage se poursuivent et le dispositif, instauré depuis des années pour aider, notamment les jeunes diplômés à trouver un poste d'emploi. Uniquement pour l'année 2014, 59 679 microentreprises ont été créées dans le cadre de l'ANSEJ et CNAN et elles ont généré plus de 136 000 emplois, a avancé, hier, M. Fodil Zaidi, directeur général de l'emploi et de l'insertion au ministère du Travail, lors de son passage sur les ondes de la chaîne III de la radio algérienne.

Pour ce qui est du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), Il a indiqué que 113 417 jeunes ont été placés à la même année, dont 83% affectés dans le secteur économique et 17% dans l'administration.

Revenant à la création d'emploi dans le secteur économique, le directeur général de l'emploi confirme que le secteur privé demeure le premier en la matière estimant que 70% des offres d'emploi émanent de ce dernier. Interrogé sur la précarité des emplois créés dans le cadre du DAIP, le représentant du ministère du Travail récuse ce qualificatif en expliquant que ce dispositif «n'est pas considéré comme un emploi au sens de la législation du travail», la rétribution versée aux personnes recrutées ne représentant pas un salaire, mais une simple indemnité. Cette définition des emplois DAIP aussi juste qu'elle soit n'est pas considérée comme telle lorsqu'il s'agit de calculer le taux du chômage, puisque cette catégorie de travailleurs est toujours additionnée à la population active.

Les dernières statistiques de l'ONS faisant état d'une augmentation du taux de chômage (de 9,8 à 10,6%), l'invité de la radio chaine III explique cette hausse par la périodicité de l'enquête. «Il ya un effet saisonnier qui rentre en jeu entre la période d'avril et de septembre. Pour cette dernière on a remarqué une hausse du chômage chez les jeunes diplômés passant de 13 à 16%», a-t-il décortiqué en expliquant cette particularité, par l'arrivée massive de nouveaux diplômés sur le marché du travail.

Le deuxième facteur qui serait à l'origine de cette hausse est la décroissance de la saison agricole durant cette période de l'année.

Il faut rappeler, que 447.407 microentreprises ont été créées depuis le lancement des dispositifs d'emploi (ANSEJ et CNAC) qui ont généré 1 032 878 emplois au démarrage. 54.080 microentreprises ont été créées dans le secteur de l'agriculture et de la pêche, 34.121 autres dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTPH), 34.870 dans le secteur de l'industrie et de la maintenance et 8.676 dans le secteur des TIC. Les responsables du secteur soulignent l'importance de la formation pour assurer la main-d'œuvre qualifiée et répondre efficacement à la demande du marché de l'emploi.

Lynda Louifi

FORTE DÉPENDANCE DE SONELGAZ DU FINANCEMENT BANCAIRE

Boutarfa l'incombe aux tarifs «bas» de l'énergie

Pour mener à terme son programme de développement et couvrir ses besoins de 2019, le groupe Sonelgaz doit encore solliciter les banques, selon son P-DG, Nourredine Boutrfa.



Dans une interview accordée à la revue Gaz and Oil, le patron de Sonelgaz a souligné le fait que tout le programme de Sonelgaz en cours est d'ores et déjà supporté par les banques publiques, avec une garantie du Trésor. Le PDG de Sonelgaz justifie cette forte dépendance du financement public par les recettes insuffisantes générées par Sonelgaz , et qui ne parviennent même pas à subvenir aux besoins du groupe en termes d'autofinancement. «Nous faisons face au problème, des recettes qui depuis cinq ou six ans ne suffisent même pas à couvrir une infime partie de l'autofinancement qui est généralement de 30 à 40% dans ce type d'activité», a-t-il regretté.

Pour lui, ce déficit est engendré par la non application des prix réelle du gaz et de l'électricité. «C'est un choix politique et je dirais que tant qu'une entreprise retrouve ses équilibres économiques par rapport aux choix politiques, c'est acceptable», a-t-il acquiescé. Il a toutefois réaffirmé sa conviction que la maîtrise des tarifs reste la seule voie pour rationaliser la consommation énergétique, éviter les gaspillages et les pertes.

«C'est la vérité des prix, la rémunération de l'énergie au prix coûtant, un prix qui permet à l'entreprise d'engranger des dividendes, d'évoluer, de se développer… qui doivent constituer le socle d'une politique d'efficacité énergétique», a-t-il soutenu.

Interrogé sur le programme national des énergies renouvelables, M. Boutarfa a expliqué qu'il se base sur les potentialités de l'outil existant. Il a évoqué «l'inefficacité» de la société New Energy Algeria (NEAL) qui lançait des appels à partenariat et faisait réaliser les projets par des sociétés de projets contrôlées par des partenaires étrangers. Pour lui, ce n'était pas intéressant pour l'Algérie car cela ne favorise pas la capitalisation des connaissances technologiques.

«Pour acquérir la technologie des énergies renouvelables, il est important d'avoir une entreprise qui réalise elle-même les projets», a-t-il dit en citant SKTM (Shariket Kahraba oua Takat Moutadjadida), une entreprise de production d'électricité, qui depuis février 2012, est en charge des réseaux isolés du Sud et des énergies renouvelables. Il a rappelé que l'entreprise a déjà à son actif, la réalisation de la ferme éolienne d'Adrar d'une capacité de 10 MW et de la centrale solaire de Ghardaïa d'une capacité de 1,1 MW, réalisée pour l'expérimentation de technologies photovoltaïques.

Il a annoncé que Sonelgaz est en discussion avec plusieurs partenaires nationaux, fabricants et fournisseurs d'équipements et de matériels pour leur engagement sur les projets devant être réalisés à partir des panneaux qui seront fabriqués par l'usine en partenariat de 400 MW de Rouiba.

Concernant la hausse croissante de la consommation de l'électricité, le PDG de Sonelgaz affirme que son groupe compte y faire face à travers l'augmentation et de ses capacités de production. «Un investissement de 3500 milliards de dinars est prévu pour 2020 dans la chaîne production-transport-distribution dont 2000 milliards de dinars sont déjà engagés», a-t-il affirmé en précisant que ce montant ne concerne pas l'énergie renouvelable.

Le patron de Sonelgaz admet toutefois que son groupe ne possède pas la capacité de répondre seul aux besoins en équipements ou en services à travers la création de ses propres entreprises. Aussi, il considère qu'avoir des partenariats internationaux et nationaux est impératif pour acquérir des technologies que le groupe ne possède pas ou qu'il ne maîtrise pas. Il a cité à ce titre, la création d'une société d'engineering de détail pour les énergies classiques en partenariat avec les Coréens.

Z. M.

LA DGSN SENSIBILISE SUR LE SUJET

L'enfant seul face aux dangers d'internet

ENTRE pédophilie, extorsion d'identité, délinquance, arnaque et chantage, la Sûreté nationale ne sait plus où donner de la tête, dans un pays où les nouvelles technologies de l'information et de la communication font leurs premiers pas et où, la majorité des utilisateurs sont inconscients en ce qui concerne les dangers de ces dernières, de plus, le manque de savoir-faire quant aux membres de la Sûreté et de la protection des citoyens, qui font que, chaque année plusieurs personnes sont victimes de cybercriminalité et des malices de la toile, les plus touchées sont des femmes essentiellement victimes de chantage, et des enfants, victimes de pédophilie, c'est ce qu'a annoncé le directeur de la police judiciaire, M. Mostefaoui Abdelkader, qui ajoutera que les différents secteurs œuvrent pour une meilleure communication plus au moins unifiée qui jusque-là, a été pratiquement inexistante, car chaque secteur œuvrait et sensibilisait les gens indépendamment.

Lors du forum de la sécurité nationale, qui a été organisé hier à l'école de police, Ali Tounsi à Château-neuf (Alger), un sujet important a été débattu, «les dangers de la toile, et la façon de protéger son enfant», En marge de cette conférence de presse, plusieurs intervenants de différents secteurs se sont succédés pour lancer un message de sensibilisation à l'égard des parents au sujet des effets négatifs de l'utilisation d'Internet par les jeunes et les enfants.

Intervenant dans cette rencontre, le commissaire Abdelkader Mostefaoui, chargé de la délinquance économique, «cette affaire a eu des ramifications à l'étranger et la police à réussi à arrêter des hackers impliqués dans des affaires de vols et retrait frauduleux d'argent à l'étranger», considérant ce genre de criminalité de «nouveau genre». Continuant son allocution, le responsable de la DGSN, évoquera le deuxième volet de cette criminalité virtuelle qui est notamment plus grave. Il parlera des exemples de ces actes comme l'attentat à la pudeur, l'incitation de mineurs à la débauche, le détournement de mineurs et les atteintes à l'intimité de la vie privée, il donnera l'exemple d'un père qui a déposé plainte car son fils âgé de 11 ans était victime de pédophilie, en découvrant ses conversations avec l'agresseur avant de passer à l'acte. Ce dernier a été interpellé par les autorités qui ont découvert par la suite que l'enfant de 11 ans n'était pas la seule victime, mais qu'il y avait 08 autres enfants dans la même situation, il précise que les parents n'ont pas conscience de la gravité de cette nouvelle technologie et il faut qu'ils prennent leur précautions et surveiller leurs enfants avant qu'il ne soit trop tard .

Il indiquera par la suite que la Sûreté nationale est au point de faire des formations pour être plus proche du professionnalisme et arriver à un résultat de plus en plus performant, Rappelons qu'en 2013, la Direction générale de la sécurité nationale a traité 107 cas, alors, que seulement 47 cas étaient en chiffre en 2010, dont 12 cas liés aux atteintes à la vie privée des personnes et 5 autres cas liés à la moralité publique.

Par ailleurs, le représentant d'Algérie télécom a indiqué qu'une licence a été créée pour faire face aux dangers qui guettent les enfants sur la toile, cette licence consiste à bloquer tout contenu indésirable selon le choix des parents, qui peuvent régler aussi la durée de l'accessibilité à internet. Il ajoutera qu'une licence portant sur le même concept sera bientôt opérationnelle dans les cybercafés qui connaissent une vraie anarchie, car la majorité ne respecte pas la loi juridique.

M. Mostefaoui Abdelkader précisera en ce qui concerne les cybercafés, que des mesures de sécurité ont été prises pour leur inspection.

D'autre par, la violence dans les écoles est principalement liée à la mauvaise utilisation d'internet par les enfants. Mohamed Tahar Dilmi, président de la commission de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur à l'APW d'Alger ajoutera lors de son passage que «les enfants doivent être contrôlés et orientés dans leur utilisation d'Internet, que ce soit à la maison, l'école, le cybercafé, la bibliothèque ou le centre culturel», avant d'ajouter que «certains sites constituent une véritable menace, tels ceux liés à la violence, la pornographie ou la drogue».

A. Racha

LES GRANDES LIGNES DE LA FUTURE CONSTITUTION

Peu de changements et des concessions timides

- **LA RÉCONCILIATION NATIONALE EST DÉSORMAIS CONSTITUTIONNALISÉE**
- **LIMITATION DES MANDATS PRÉSIDENTIELS À DEUX**
- **PAS DE POSTE DE VICE-PRÉSIDENT**
- **LE POSTE DE PREMIER MINISTRE EST MAINTENU**



Le document portant projet de Constitution remis dernièrement aux présidents des deux chambres parlementaires, intitulé «Propositions d'amendements pour la révision de la Constitution», serait la synthèse non remaniée des consultations menées en 2014 par Ahmed Ouyahia, directeur de cabinet à la présidence de la République.
Ce document contient en tout et pour tout 47 amendements. Les équilibres des pouvoirs ne sont pas touchés et c'est le président de la République qui reste le maître du jeu politique. Pas de vice-président, une hypothèse longuement évoquée dans la presse. Pas de chef de gouvernement issu de la majorité parlementaire. Seul changement notable, si tant est qu'on puisse parler de changement, puisqu'il s'agit d'un retour à la Constitution de Zeroual, le retour à la limitation des mandats à deux. L'article 74 de la Constitution est amendé et reformulé comme suit : «Art.74.- La durée du mandat présidentiel est de cinq (5) ans. Le président de la République est rééligible une seule fois». Un autre changement : l'inscription de la réconciliation nationale dans le prologue de la Constitution. Le passage en question est ainsi formulé : « Le peuple algérien fait siens les principes de la politique de paix et de réconciliation nationale. Il demeure convaincu que le respect de ces principes contribue à la défense des valeurs communes et constitue la voie consensuelle pour la protection des intérêts de la communauté nationale. Les valeurs de paix et réconciliation nationale font partie des constantes de la Nation qui doit tout entreprendre pour leur défense, dans le respect de la République et de l'Etat de droit», est-il écrit. L'opposition parlementaire est aussi évoquée. Ainsi, l'article 99 bis reformulé institue, au niveau de l'Assemblée populaire nationale, une séance par session pour le contrôle de l'action du gouvernement en la présence obligatoire du Premier ministre. Et dans l'article 99 bis 1, il est stipulé que «les deux chambres du Parlement doivent consacrer une séance par mois pour débattre de l'ordre du jour que proposera un groupe parlementaire de l'opposition». Une nouvelle disposition par rapport à l'actuelle Constitution. Autre amendement proposé : la parité hommes-femmes: «L'État œuvre à la concrétisation de la parité hommes-femmes en tant qu'objectif final et en tant que facteur d'émancipation de la femme, d'épanouissement de la famille, de cohésion et de développement de la société. Dans ce cadre, il œuvre à la promotion des droits politiques de la femme en augmentant ses chances d'accès à la représentation dans les assemblées élues. Les modalités d'application de cet article sont fixées par une loi organique» stipule l'article 31 bis.

Partis et liberté d'expression

La Constitution version Ouyahia consacre encore la liberté de conscience et d'opinion ainsi que la liberté d'expression. L'article 36 de la Constitution est reformulé comme suit : «Art. 36 : La liberté de conscience et la liberté d'opinion sont inviolables. La liberté d'exercice du culte est garantie dans le respect de la loi». L'article 41 stipule également que «les libertés d'expression, d'association, de réunion, de rassemblement et de manifestation pacifiques, sont garanties au citoyen». Cet article est appuyé par le 41bis qui précise que «la liberté de la presse est garantie. Elle n'est restreinte par aucune forme de censure préalable», tout en soulignant que «cette liberté ne peut être utilisée pour attenter à la dignité, aux libertés et droits d'autrui». Le droit de créer des partis politiques est reconnu et garanti par l'article 42 de cet avant-projet de loi. Il y a aussi le respect des droits de chaque citoyen. Ainsi, l'article 45 bis parle du «droit à un procès équitable», une notion vague qui existe dans la Constitution en vigueur. Il est ajouté dans l'art. 47 que « … nul ne peut être détenu ou emprisonné dans des lieux non prévus par la loi».

Pas de Premier ministre issu de la majorité

Le chef de l'Etat conserve, par l'article 77, la totalité de ses pouvoirs avec la possibilité d'en déléguer certains à son Premier ministre qu'il désigne à sa guise. Les pouvoirs du Premier ministre n'ont pas été renforcés. Ainsi, le président de la République reste le chef suprême de toutes les forces armées de la République, le ministre de la Défense et le chef de la diplomatie. Il préside les Conseils des ministres, nomme le Premier ministre et met fin à ses fonctions. Il peut cependant déléguer une partie de ses prérogatives au Premier ministre à l'effet de présider les réunions du Gouvernement, de nommer aux emplois de l'Etat, après approbation du président de la République et de signer les décrets exécutifs par délégation du président de la République, conformément à ses attributions définies dans l'article 85 de cet avant-projet de loi. Dans l'article 73 qui fixe les conditions d'éligibilité pour être candidat à la magistrature suprême, il est rajouté l'exigence de la nationalité algérienne d'origine du conjoint. Il y a également la possibilité donnée, dans l'article 119, aux membres du Conseil de la nation de proposer des projets de loi comme cela se fait au niveau de l'APN. Les propositions de loi peuvent être enregistrées et débattues si elles sont faites par un minimum de 20 députés ou sénateurs. Les membres du Parlement, tel que stipulé dans l'article 133, peuvent aussi interpeller le gouvernement sur une question d'actualité. La réponse doit être formulée dans un délai maximal de 20 jours. «Les commissions du Parlement peuvent entendre des membres du gouvernement.» Les questions orales font l'objet d'une réponse en séance.
L'article 134 précise que «si l'une des deux chambres estime que la réponse, orale ou écrite, du membre du gouvernement le justifie, un débat est ouvert dans les conditions que prévoient les règlements intérieurs de l'Assemblée populaire nationale et du Conseil de la nation». Autre concession faite aux parlementaires, la possibilité de saisir le Conseil constitutionnel. Ainsi, l'article 166 souligne qu'en plus du président de la République, «le Conseil constitutionnel peut être saisi par 70 députés ou quarante (40) membres du Conseil de la nation.» Le président de la République reste le maître du jeu et dispose de presque tous les pouvoirs. Pas de vice-président ni de chef de gouvernement aux pouvoirs réels ni, encore moins, de contre-pouvoir.

Hocine Adryen

موبيليس mobilis

COMMUNIQUÉ DE MOBILIS

Des nouveaux plans «Mobtasim» à couper le souffle

MOBILIS annonce le réaménagement de son offre prépayée « Mobtasim », par le lancement de nouveaux plans optionnels destinés à ses clients grand public.
A compter du Jeudi 09 Avril 2015, les clients prépayés de l'offre Mobtasim et ses plans, ouvriront droit au choix à des avantages fonctionnels riches en options (Voix, SMS et Data), grâce à de nouveaux plans, accessibles via le menu *600 # :
- Plan Mobtasim 90 : Permet aux abonnés de bénéficier de 90 minutes de communication vers Mobilis, pour seulement 90 DA.
- Plan Mobtasim 150 : Permet aux abonnés de bénéficier de 100 minutes de communications et de 50 SMS vers Mobilis + 50 Mo d'internet, pour seulement 150 DA.
En guise de bienvenue et durant les 21 premiers jours de lancement de l'offre, Mobilis offre à ses clients du plan Mobtasim 90, un bonus promotionnel voix de 30 minutes, pour un total de 120 minutes de communications gratuites vers le réseau Mobilis.
Mobilis informe, que la validité des bonus est de 24 heures.

24e ÉDITION DU SICOM

Djezzy relève le défi de la sécurité des données

COMME chaque année, Djezzy, leader de la téléphonie mobile en Algérie, sera présent au Salon international de l'Informatique, de la Bureautique et de la Communication (SICOM). Prévu du 08 au 12 avril, au Palais des expositions des Pins Maritimes (Alger), la 24e édition a choisi pour thème la «Maintenance Informatique, Mobilité et Sécurité des données». Les visiteurs de notre stand, qui seront accueillis par une équipe de professionnels, pourront découvrir ainsi toutes les informations sur les enjeux de la sécurité des données dans le secteur de la téléphonie mobile, un sujet au centre d'intérêt pour Djezzy qui ne cesse d'en développer les solutions les plus fiables, en s'associant avec les entreprises les plus avancées dans ce domaine. Djezzy commercialise, en partenariat avec le géant mondial Google, la solution Cloud pour les entreprises, laquelle offre une sécurité maximale sur tous les échanges. Les particuliers tout comme les professionnels, qui souhaitent vivre cet événement à nos côtés, pourront également découvrir un large éventail d'offres commerciales qui répondent aux besoins de tous les profils et qui restent les plus généreuses du marché.
Evénement incontournable dans le domaine des NTIC, le SICOM accueille chaque année plus de 160 exposants nationaux et internationaux et plus de 160 000 visiteurs grand public et professionnels.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE SOUK EL KHEMIS
COMMUNE DE SOUK EL KHEMIS
NIF 098410045091819

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 01/2015

Le président de l'Assemblée populaire communale de Souk el-Khemis lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation du projet suivant :

- AMENAGEMENT URBAIN CITE KORICHI MOHAMMED DE SOUK EL KHEMIS

Les entreprises intéressée par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de l'APC contre le paiem d'une somme de (2.000.00 DA).

Les offres doivent être accompagnées des pièces fiscales et parafiscales suivantes:

Offres techniques :

- Cahier des charges (offre technique) paraphé.
- Déclaration à souscrire
- Déclaration de probité
- Registre de commerce
- Une carte d'immatriculation fiscale
- Qualification professionnelle dans le domaine B.TP en cours de validité .
- Un casier judiciaire en cours de validité (original).
- Une attestation de mise à jour CNAS et CACOBATPH en cours de validité
- Une attestation de mise à jour CASNOS en cours de validité
- Copie de l'extrait de rôle (en cours de validité)
- Le statut de l'entreprise s'il agit d'une société
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés.
- Liste des moyens humains justifiés par la CNAS.
- Liste des moyens matériels justifiés par des cartes grises accompagnées par des contrats d'assurances valides ou factures d'achats
- Le bilan des deux (02) dernières années d'exercice.
- Référence professionnelle, justifié par des attestations de bonne exécution pour les travaux similaires

Offres financières :

- Soumission
- Bordereau des prix unitaires
- Devis quantitatif et estimatif
- Planning de réalisation des travaux

-Elles doivent parvenir à **Monsieur le président de l'Assemblée populaire communale de Souk El-khemis**. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention ((technique)) et ((financière)) selon le cas . les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme , comportant la mention :

(A NE PAS OUVRIR)
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° :01/2015
AMENAGEMENT URBAIN CITE KORICHI MOHAMMED DE SOUK EL KHEMIS

Les délais de dépôt des offres est fixée à **QUINZE** (15) jours à compter de la première publication dans les quotidiens nationaux. et le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) .
La séance d'ouverture des plis est publique et aura lieu le dernier jour correspondant à la date de clôture de dépôt des offres à **10:00 H**
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre vingt dix (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 09/04/2015 / ANEP N° 317 803**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIR DE BLIDA
N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 096 209019169810
DIRECTION GENERALE
N° :.....CHU/DG/2015

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
RESTREINT N° : 05/2015

Le Centre Hospitalo-Universitaire de Blida lance un Avis d' Appel d'Offres national restreint relatif à la fourniture de :

LOT N° 01 : IMPRIMÉS
LOT N° 02 : FOURNITURES DE BUREAU
LOT N°03 : CONSOMMABLES INFORMATIQUES
LOT N°04 : PAPETERIE

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un seul lot, comme ils peuvent soumissionner pour plusieurs lots.

Le présent avis appel d'offres est adressé aux soumissionnaires nationaux exerçant l'activité de :

- Grossistes, titulaires d'imprimeries pour le lot N°01.
- Grossistes et importateurs pour les lots N°02,N°03 et N°04.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer Le Cahier des Charges auprès du bureau des marchés et ce contre le paiement d'une somme de : 1 500 DA.

Les offres doivent être déposées à la direction générale du CHU de Blida (Bureau des Marchés) accompagnées des pièces réglementaires énumérées dans le cahier des charges à l'adresse suivante :

Centre Hospitalo-Universitaire de Blida
Direction Générale
(Bureau Des Marchés)
Siège :Hôpital Frantz Fanon / Blida

L' enveloppe extérieure doit être anonyme et ne porter que la mention suivante :

A Monsieur le Directeur Général de CHU de Blida
Bureau des Marchés
Appel d'offre national restreint
N°05/2015
(Soumission)
A NE PAS OUVRIR

Cette enveloppe abritera deux autres enveloppes séparées l'une technique et l'autres financière.
Chaque offre fermée comportera les mentions suivantes selon le contenu de l'enveloppe.

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° : 05/2015
OFFRE TECHNIQUE

APPEL D'OFFRES NATIONAL RÈSTREINT N° : 05/2015
OFFRE FINANCIERE

L'offre technique devra être accompagnée des pièces administratives, fiscales et para-fiscales exigées par le cahier des charges et la réglementation en vigueur et qui sont les suivantes :

- La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
- Déclaration de probité selon le modèle ci-joint signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
- le présent cahier des charges dûment signé et paraphé par le soumissionnaire et qui ne doit pas porter le montant du marché.
- Copie de L'extrait du registre de commerce.
- Copie de L'extrait de rôles en règle avec les services fiscaux .
- Copie de la Carte d'immatriculation fiscale portant le numéro NIF .
- Pour les sociétés, une copie de l'acte constitutif.
- Copie de l'Attestation de mise à jour CNAS .
- Copie de l'Attestation de mise à jour CASNOS .
- Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité (copie originale).
- Les bilans comptables des trois dernières années visés par un comptable ou un commissaire aux comptes.
- Moyens roulants et transport (Copies des cartes grises ,de police d'assurance et de contrat de location).
- L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux « CNRC »-(uniquement pour les personnes morales) /Exercice 2013.
- Attestations de bonne exécution dans le même domaine que la soumission.

N.B : Le dossier technique et administratif doit être présenté en triples exemplaires et toutes les pièces doivent être lisibles .

L'offre financière comprend :

- La lettre de soumission signée et datée par le soumissionnaire.
- Bordereau des prix unitaires dument signé par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre signé par le soumissionnaire.

La date de depot des offres est fixée au **Quinzième (15) Jours** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP avant 13 heures .

L'ouverture des plis aura lieu le jour de la date de dépôt des offres à 14 h à la salle des commissions du CHU de Blida. Si l'opération d'ouverture des plis venait à coïncider avec un jour férié ou un week –end , l'ouverture se fera le premier jour ouvrable qui suit juste après.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à (03) Trois mois augmenté du délai de préparation des offres.

Le Jeune Indépendant **du 09/04/2015 / ANEP N° 317 878**

DEUXIÈME JOURNÉE DES TRAVAUX DE L'APW DE TIZI-OUZOU

Absence de consensus entre les élus et l'administration

Les travaux de l'APW de Tizi-Ouzou, qui rentrent dans le cadre de sa première session pour l'année en cours, se sont poursuivis, avant-hier, à un rythme effréné et qui ont été consacrés à l'étude et l'appréciation du bilan de l'exécutif pour l'année écoulée.



Le discours des élus, toutes couleurs politiques confondues, est aux antipodes de celui de l'administration. Dans la matinée, la parole était prise par les élus qui ont dressé un tableau noir de la situation au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. Aucun secteur d'activité n'a été épargné par les intervenants.

Cependant, le secteur qui a suscité le plus de commentaires et d'interrogations de la part des élus reste celui du foncier industriel où « les blocages de toutes sortes sont créés délibérément par des cercles puissants et occultes d'en haut pour empêcher le développement dans la wilaya de Tizi-Ouzou». Les élus ont considéré que même les oppositions citoyennes, qui sont récurrentes, sont l'œuvre de ceux qui veulent maintenir la wilaya de Tizi-Ouzou dans le sous-développement.

L'élue issue du groupe FFS, Mme Nabila Smaïl, a dénoncé l'absence de l'Etat dans la wilaya de Tizi-Ouzou ; absence qui est à l'origine des fermetures par les citoyens des APC, des daïras et autres institutions ainsi que des axes routiers et voies publiques. L'élu du FLN, Lounis, a interpellé le wali sur les coupures récurrentes de la RN 12 au niveau d'Oued-Aïssi. Un autre élu du FLN et non moins vice-président de l'APW, Kamel Ouguemat, a pour sa part déploré «les fausses promesses » de certains ministres dès lors « qu'ils annoncent à cor et à cri des projets d'envergure pour la wilaya et on ne voit rien venir après une éternité d'attente». Kamel Ouguemmat a précisément lancé la pierre du côté du ministre de la Santé, le Dr Abdelmalek Boudiaf, puisque «ses projets d'hôpitaux pour la wilaya de Tizi-Ouzou ne sont jusqu'à présent que des promesses». Ce même intervenant a crié au scandale concernant la maison de repos prévue pour les moudjahidine à Azeffoun qui est toujours à l'état de projet sur «simple document». Ce ne sont là que quelques remarques des élus que nous avons reprises, car, rappelons-le, toute la séance matinale n'a été que des tirs à boulets rouges sur « les incohérences de l'administration » et « des plans machiavéliques établis en haut lieu contre la Kabylie et particulièrement la wilaya de Tizi-Ouzou ».

Dans l'après-midi, c'était au tour de l'Exécutif de la wilaya d'apporter les réponses, plus précisément par Abdelkader Bouazgui. Et c'est bien la première fois que l'hémicycle n'a pas été déserté par des élus et les simples citoyens après le déjeuner. Cela renseigne que les réponses du wali étaient attendues avec intérêt. Le wali a situé son bilan pour l'année 2014 dans le cadre global de l'action de développement, c'est-à-dire dans le plan quinquennal 2009 – 2014, plus exactement entre 2010 et 2014, période de l'engagement des crédits.

Dans ce contexte, Abdelkader Bouazgui a signalé que le reliquat enregistré à la fin de l'année 2013 était de 407 milliards de DA et atteindra 126 milliards de DA, à la fin 2014, soit une consommation des programmes de l'ordre de 381 milliards de DA. Le wali n'a pas omis de préciser que cet argent a été dépensé dans le cadre des programmes centralisés (PC), projets relevant du sectoriel (PSD) et projets communaux de développement (PCD). Abdelkader Bouazgui parlera ensuite de la répartition de ces 126 milliards de DA par secteur et par chapitre. L'assistance apprendra que la direction de la jeunesse et des sports (DJS) a obtenu une part de 29 milliards de DA, montant qui sera consacré au financement des travaux du stade de 50 000 places de Boukhalfa.

La Direction des travaux publics (DTP) a bénéficié quant à elle d'un montant de 15 616 941 621,88 DA. Le premier commis de l'Etat de la wilaya de Tizi-Ouzou mettra un accent particulier sur les chiffres, «langage exprimant le mieux la mission véritable de l'administration». Le wali usera même d'un humour métaphorique à l'endroit des élus qui «n'aiment pas la réalité des chiffres ». Une fois les chiffres dictés, Abdelkader Bouazgui parlera de l'importance des projets entamés, ceux-là même qui reflèteront le développement de la wilaya de Tizi-Ouzou. Sur ce registre, le wali martèlera que la pénétrante devant relier Tizi-Ouzou à l'autoroute Est-Ouest «est le projet le plus important pour la wilaya depuis l'indépendance nationale à ce jour».

Abdelkader Bouazgui dira également à ce sujet que le montant de 60 milliards de DA alloué ne suffira pas en réalité. Ensuite, le wali parlera du barrage de Tizi-n'Tletha, du pôle universitaire de Tamda, et ce en termes d'importance physique d'abord et du rôle d'avenir ensuite. Et pour mieux démontrer que l'administration qu'il dirige n'a pas dormi sur ses lauriers et même les missions ont été menées dans des conditions extrêmement difficiles, Abdelkader Bouazgui a signalé tous les problèmes rencontrés sur le terrain et toutes les situations difficiles affrontées.

Indirectement, il lancera la pierre dans le camp des élus qui «n'ont jamais prêté leur concours» dans le règlement des problèmes relatifs surtout aux oppositions des citoyens ou aux actions de protestations. Justement concernant les actions de protestation citoyennes, le wali donnera le nombre exact de fermetures d'institutions, de sit-in, de marches, de coupures de routes entre 2009 et 2014 et au cours de la seule année écoulée. Les chiffres annoncés par le wali dépassent l'entendement puisque, ces actions citoyennes de protestations se résument par centaines. Ensuite Abdelkader Bouazgui évoquera le problème de l'APC d'Azazga qui, à défaut de son règlement définitif et d'urgence, engendrera de lourdes conséquences pour toute la wilaya » et la grève des fonctionnaires du Trésor de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Dans l'affaire d'Azazga, le wali clamera que ceux qui veulent chasser les élus, légitimement élus et dont l'enquête a révélé leur gestion saine agissent dans le sens contraire aux lois de la République et à la logique. Abdelkader Bouazgui profitera de cette opportunité pour interpeller les élus et la presse à s'impliquer davantage dans cette affaire de l'APC d'Azazga pour éviter le pire. Par la même occasion, le wali expliquera qu'il a préféré donner la priorité au dialogue pour dénouer ce conflit qui a trop duré. A ce moment, le président de l'APW, Hocine Haroun, interviendra pour marteler à son tour qu'il est hors de question d'abandonner les élus d'Azazga et de fouler les lois de la République.

A noter que les citoyens s'opposant toujours à la poursuite du mandat des élus d'Azazga, qui sont au nombre de douze, ont entamé depuis lundi dernier une grève de la faim devant le siège même de l'APC. Concernant la grève des fonctionnaires du Trésor, le wali l'a qualifiée d' «injuste». Abdelkader Bouazgui a assuré que cette grève, si elle venait à s'étaler dans le temps engendrerait également de fâcheuses conséquences. Concernant la condamnation de cette grève des fonctionnaires du trésor, le wali n'a réussi à convaincre personne du bien fondé de sa thèse même s'il a longuement seriné sur l'impossibilité des entreprises économiques à poursuivre leurs missions à défaut de la perception de leurs créances.

Concernant les entreprises engagées dans l'opération du gaz naturel, Abdelkader Bouazgui a également annoncé qu'elles peuvent désormais percevoir leurs créances puisque «une bonne cagnotte est déjà dégagée à cet effet». Le wali a déjà annoncé cette nouvelle il y a plusieurs mois mais sans résultat. A-t-il dit juste hier à l'hémicycle Rabah Aïssat ?

De notre bureau, Saïd Tissegouine



BANDITISME À MÉDÉA

Arrestations d'une bande de malfaiteurs pour vol d'ovins et viol

LES ÉLÉMENTS de la Gendarmerie nationale relevant de la compagnie d'Aziz, 80 km au sud-est du chef-lieu de wilaya, sont parvenus à neutraliser les agissements d'une bande de malfaiteurs constituée de 3 individus qui a été à l'origine d'un vol de 112 têtes d'ovins et atteinte aux bonnes mœurs sur une jeune fille.

Selon le communiqué du commandement de la gendarmerie, les assaillants se sont introduits dans le domicile de la famille (H.D., 75 ans) en faisant usage de la force et la menace, s'emparant du portable du chef de famille après lui avoir extorqué la somme de 5.000 DA.

Les faits de l'affaire remontent au 25 février dernier lorsque la victime s'est présentée à la gendarmerie pour déposer une plainte pour vol de 112 têtes d'ovins parquées dans une étable à Oum Djellil, ainsi que le vol de 2 portables et d'une somme d'argent.

Le 23 mars passé, une information faisant état de la présence de 3 individus suspects à bord d'un véhicule utilitaire, à l'intérieur du marché de la ville de Ksar El Boukhari, a vite été exploitée par les hommes d'armes qui se sont rendus sur le lieu indiqué.

Les 3 suspects qui ont tenté de s'évader à la vue des gendarmes ont été interceptés et soumis à une fouille qui a permis de mettre la main sur un portable appartenant à la victime, ainsi que des indices du vol dont des traces de fiente de moutons, de la laine et du fil de fer.

Confrontés à leurs victimes, ils ont été reconnus comme les auteurs du vol et de l'atteinte à la pudeur sur la fille (M.K. 21 ans), cette dernière ayant vite identifié le principal agresseur (H.A., 32ans) grâce à ces grains de beauté sur le côté droit du visage.

Le procureur de la République près le tribunal de Ksar El Boukhari a ordonné la détention préventive des suspects.

De notre correspondant, Nabil B.

SALON BATIMATEC DU 3 AU 7 MAI À ALGER

LA DIX-HUITIÈME édition du salon international du Bâtiment, des Matériaux de Construction et des Travaux Publics, BATIMATEC, se tiendra du 03 au 07 mai 2015 au Palais des Expositions de la SAFEX à Pins Maritimes, Alger.

Considérée comme l'un des plus grand rendez-vous des professionnels et industriels de la construction à l'échelle continentale, le salon verra une exposition riche et variée dans tous les domaines de la construction et des Grands travaux, avec une très forte présence d'entreprises des secteurs, selon ses initiateurs.

Le salon BATIMATEC a enregistré lors de sa précédente édition la plus forte participation avec un millier d'exposants dont 450 sociétés nationales et autant de sociétés étrangères de 23 pays sur une superficie d'exposition de 44 000 m².

R. N.

LE JEUNE INDEPENDANT

LE JEUNE INDEPENDANT EST DESORMAIS DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE. TELECHARGER NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY



KIOSCOM
Lisez INDEPENDANT
Sur : www.kioscom.com
Google play App Store
contact@kioscom.com

TROIS SEMAINES D'AGRESSION CONTRE LE YÉMEN

Quel bilan pour «Tempête décisive»

L'opération «Tempête décisive» conduite par l'Arabie saoudite au Yémen entre aujourd'hui dans sa troisième semaine, soulevant des questions sur ses objectifs, son coût humain et la capacité de résistance des Houthis visés par les raids aériens.



Dès le lancement de l'opération le 26 mars, la coalition, dirigée par Ryad et qui comprend au total neuf pays arabes, a affirmé avoir vite pris la maîtrise du ciel yéménite. Elle a assuré ensuite avoir détruit une bonne partie de la DCA et des missiles balistiques aux mains de ses ennemis: les rebelles Houthis, alliés à des militaires restés fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh.

Les raids ont touché quasiment toutes les régions, à commencer par la capitale Sanaa, la grande ville du sud Aden et Saada, fief des Houthis dans le nord. Ils ont notamment pris pour cibles les dépôts d'armes et les lignes d'approvisionnement des rebelles, selon Ahmed Assiri, le porte-parole de la coalition.

Les bombardements n'ont cependant pas empêché les Houthis d'entrer dans Aden, devenue le théâtre de violents combats.

Selon un diplomate occidental, les raids ont «sans doute empêché une attaque des Houthis contre le territoire saoudien, comme cela s'est produit en 2009», lors d'une incursion des Houthis dans le sud de l'Arabie saoudite.

Les Houthis et leurs alliés ont certes perdu une partie de leurs capacités militaires, mais ils résistent toujours en se mêlant notamment à la population, selon des spécialistes.

A Aden et sa région, ils font face à une coalition improbable d'unités de l'armée restées fidèles au président Abd Rabo Mansour Hadi, réfugié à Ryad, de leurs supplétifs des «Comités populaires» qui ont chassé Al-Qaïda de villes du sud en 2012 et de combattants du Mouvement sudiste, formé aussi bien d'autonomistes que de sécessionnistes.

Dans le sud et le centre du Yémen, les Houthis sont la cible d'attaques de tribus sunnites et parfois d'éléments d'Al-Qaïda.

AQPA a profité par ailleurs du chaos généralisé pour prendre le contrôle d'une ville importante du sud-est, Moukalla, capitale de la vaste province de Hadramout.

Les pertes des Houthis résultant des raids restent inconnues, mais celles des civils se multiplient. La coalition reconnaît la possibilité de dommages collatéraux et affirme tout faire pour les éviter.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé que 549 personnes ont été tuées et 1.700 blessées entre le 19 mars et le 6 avril.

Ce bilan concerne notamment les civils. Il inclut plusieurs dizaines de tués dans un camp de déplacés dans le nord, les ouvriers d'une cimenterie dans le sud et les employés d'une laiterie dans l'ouest. Les rebelles accusent la coalition d'être responsable de ces bavures. Celle-ci attribue certaines attaques aux Houthis.

L'Unicef fait état de 74 enfants tués depuis le 26 mars, d'un million d'enfants n'allant plus à l'école et de 100.000 déplacés par le conflit.

Outre les coupures d'électricité et les difficultés d'approvisionnement, la population se plaint d'un manque d'eau potable, qui peut ouvrir la voie à de nombreuses maladies.

Les campagnes de vaccination sont interrompues pour des raisons de sécurité dans un pays considéré comme le plus pauvre de la Péninsule arabique et qui importe 90% de ses besoins alimentaires.

L'effet sur les infrastructures de santé est dévastateur. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) tente en vain depuis plusieurs jours d'acheminer des équipements, des médicaments et des médecins.

La coalition affirme que la finalité de son opération est de rétablir le président «légitime» chassé par les Houthis. Elle veut revenir au processus politique qui impose aux rebelles de cesser les combats, de restituer les armes pillées dans les dépôts de l'armée et d'évacuer les zones et les bâtiments publics qu'ils occupent. La campagne peut prendre des semaines, voire six mois, a assuré un responsable du Golfe.

L'Arabie saoudite a mobilisé 150.000 hommes à sa frontière avec le Yémen, mais reste évasive sur une intervention terrestre qui serait risquée. Ses partenaires du Golfe poussent vers des sanctions de l'ONU contre le chef des Houthis et le fils de l'ancien président Saleh.

R. I. et agences

NOUVELLE OPÉRATION PALESTINIENNE

Deux soldats israéliens poignardés

UN PALESTINIEN a poignardé hier deux soldats israéliens, en blessant un grièvement, avant de tomber en martyr dans le nord de la Cisjordanie occupée, a indiqué l'armée israélienne.

Il s'agit de la deuxième attaque au couteau contre des soldats israéliens en une semaine, et la dernière en date d'une série d'attaques menées par des Palestiniens isolés en Cisjordanie occupée et à Al-Qods-Est, partie palestinienne de Jérusalem occupée et annexée, depuis la fin de l'agression israélienne contre la bande de Gaza l'été dernier. «Deux soldats israéliens ont été poignardés par un attaquant palestinien près du carrefour du village palestinien de Sinjil», a indiqué l'armée dans un communiqué. «Un soldat a été grièvement blessé et le second légèrement. Les forces sur place ont neutralisé l'assaillant», a ajouté l'armée. Des sources médicales palestiniennes ont identifié l'attaquant palestinien comme Mohammed Jasser Qaraqa, âgé de 27 ans, et originaire du village de Sinjil. Elles ont précisé qu'il avait été tué de deux balles dans la tête.

Les faits se sont déroulés sur la route 60, près de l'entrée des colonies de Shilo et Maale Levona, sur l'axe principal reliant les villes palestiniennes de Ramallah et Naplouse. Selon les médias israéliens, les deux soldats, âgés d'une vingtaine d'années, appartenant à une unité médicale dépendante du commandement de la défense civile, étaient postés en attente dans une ambulance pour renforcer le dispositif de sécurité près de la colonie de Shilo pendant la fête juive de Pâques, qui s'achève en fin de semaine.

Le soldat légèrement blessé a ouvert le feu sur l'attaquant palestinien et l'a tué, selon ces sources. Selon des sources militaires, le soldat grièvement blessé a été touché au cou. Une autre attaque au couteau s'était produite jeudi dernier lorsqu'un Palestinien avait poignardé et légèrement blessé un soldat israélien qui avait tenté de l'empêcher de s'introduire en Israël en franchissant la barrière de sécurité à l'ouest de Naplouse. Le Palestinien avait été arrêté, selon l'armée.

R. I.

EGYPTE

400 partisans de Morsi devant le juge

UN NOUVEAU groupe de près de 400 partisans de l'ex-président Mohamed Morsi seront jugés en Egypte pour des violences meurtrières, dont la mort de deux policiers en août 2013, a annoncé hier le parquet. Depuis que Mohamed Morsi a été destitué en juillet 2013 par l'ex-chef de l'armée et actuel président Abdel Fattah al-Sissi, les autorités sont accusées d'instrumentaliser le pouvoir judiciaire dans la répression sanglante lancée contre ses partisans.

AFGHANISTAN

Un soldat de l'Otan tué

UN SOLDAT de l'Otan a été tué hier lors d'échanges de tirs entre soldats américains et afghans dans la province du Nangarhar, dans l'est de l'Afghanistan, ont indiqué des responsables de la coalition. L'échange de tirs est survenu à Jalalabad près de la résidence du gouverneur provincial qui s'entretenait alors avec un «haut responsable américain», a indiqué dans un communiqué l'ambassade américaine à Kaboul sans préciser la nationalité du soldat de l'Otan tué.

UKRAINE

Trois morts dans des combats sporadiques



DEUX SOLDATS ukrainiens et un combattant rebelle ont été tués en 24 heures dans l'est séparatiste de l'Ukraine où des affrontements isolés se poursuivent malgré une trêve globalement respectée, ont annoncé hier les autorités ukrainienne et rebelles dans des bilans séparés. Deux soldats ukrainiens ont été tués et quatre autres blessés au cours de dernières 24 heures, a annoncé sans donner de détails le porte-parole militaire Andriï Lyssenko. Il a par ailleurs accusé les insurgés d'avoir tiré une douzaine de fois sur les positions ukrainiennes à l'aide d'armes lourdes, notamment des mortiers.

Dixit

«Les établissements qui ont ouvert leur pages et leurs écrans à la propagande des terroristes, ont été complices du meurtre de notre procureur».
Recep Tayyip Erdogan, le président turc, qui accuse la presse dans l'assassinat d'un procureur.

«La priorité est d'expulser et de défaire les hommes armés et les terroristes du camp. Dans les circonstances actuelles, une solution militaire s'impose. Ce n'est pas l'État qui l'a choisie mais ceux qui sont entrés dans le camp».
Ali Haïdar, le ministre syrien de la Réconciliation nationale, à propos des combats dans le camp de Yarmouk.

«Nous les voyons enregistrer des avancées sur le terrain.»
Ashton Carter, le ministre de la Défense américain, à propos de la progression d'AQPA au Yémen.

AMINAZOUNE@YAHOO.FR

LA RESTAURATION RAPIDE FAVORISE LES CANCERS COLORECTAUX

LA RESTAURATION rapide (fast-food) qui prolifère partout en Algérie, constitue un danger voire facteur de risque pour les cancers colorectaux, a averti le Pr Kamel Bouzid, chef de service d'oncologie médicale du centre anticancer Pierre et Marie Curie (CPMC) d'Alger, et ce en marge du séminaire intitulé «Les premiers cours intensifs de cancérologie du Maghreb».
Le Pr. Bouzid déplore la profusion de fast-food qui, dit-il, représente un «désastre nutritionnel». «Les pizzas, hamburgers et autres chawarmas vendus dans les fast-foods, présentent un danger nutritionnel qui favorise le cancer colorectal qui apparaît souvent plus tard après 50 ans», a-t-il expliqué, appelant à ce propos à une nutrition «saine».

LE CHANGEMENT DES HABITUDES ALIMENTAIRES, FACTEUR DE MULTIPLICATION DE MALADIES CHRONIQUES

LES PARTICIPANTS à une journée d'étude sur «l'équilibre nutritionnel pour la prévention des maladies» ont estimé lors d'une rencontre que les changements des habitudes alimentaires et du mode de vie sont des facteurs de multiplication des maladies chroniques.
Une alimentation trop riche en graisses et en aliments à forte densité énergétique, centrée autour d'aliments d'origine animale, a remplacé l'alimentation traditionnelle principalement basée sur des aliments végétaux, ce qui a provoqué une hausse de la prévalence des maladies chroniques d'origine nutritionnelle dont l'obésité, le diabète, les affections cardio-vasculaires, le cancer et l'ostéoporose, ont expliqué les intervenants à cette rencontre médicale.
Ces maladies constituent désormais «un problème de santé publique croissant» où le modèle alimentaire «occidental» se propage et remplace souvent les alimentations traditionnelles, a souligné, dans ce contexte, le Pr. Djamel Zoughaileche, médecin spécialiste au service d'épidémiologie et de médecine préventive au CHU de Constantine. La régulation du plaisir alimentaire a été préconisée par ce praticien qui a souligné l'importance d'un régime régulé autour des déterminants hormonaux et neuromédiateurs de l'individu. Une nutrition adaptée et saine de l'enfant, avant même sa naissance, permet d'éviter des maladies métaboliques telles que l'obésité, a affirmé de son côté Dr Houda Chaâraoui, médecin spécialiste au service des maladies infectieuses au sein de cet établissement de santé, précisant que la santé de l'enfant dépend de celle des parents.Les intervenants ont été unanime à relever que la consommation excessive de boissons sucrées et gazeuses a fortement augmenté ces dernières années en Algérie comme dans le monde, même si ces boissons n'ont, en fait, aucune valeur nutritive. Il a été notamment rappelé, à ce propos, les conséquences néfastes de la consommation de ce genre de boissons, notamment chez l'enfant, citant les risques d'apparition de diabète et de caries dentaires. Les parents se doivent d'encourager leurs enfants à consommer davantage de fruits et de légumes et à boire beaucoup d'eau, ont insisté les participants à cette rencontre.

Cancer colorectal : nécessité de la mise en place d'un programme national de dépistage

Les participants à une journée d'étude sur le cancer, organisée par l'association El Fedjr d'aide aux malades atteints de cette pathologie, ont souligné l'importance de la mise en place d'un programme national pour le dépistage du cancer colorectal.



Le Pr Habarek Méziane du service chirurgie viscérale du CHU de Tizi-Ouzou, qui a animé une communication sur le «diagnostic et le traitement du cancer colorectal», à la maison de la culture Mouloud Mammeri, a expliqué que le dépistage de cette maladie devait être réalisé dans le cadre d'»un programme national devant être mis en place par le ministère de la Santé en collaboration avec la société savante et les associations activant dans ce domaine».
Ce programme devrait cibler, selon lui, la population à risque, notamment les personnes ayant des antécédents familiaux, souffrant de maladies inflammatoires ou ayant certaines pathologies qui peuvent évoluer en cancer colorectal. Le Pr Habarek a expliqué que le diagnostic précoce de cette maladie permet, grâce à une prompte intervention médico-chirurgicale avant l'évolution de la pathologie et l'apparition de métastases, une «guérison complète» des patients.
Il a souligné, à cet effet, que des patients pris en charge dans son service, il y a une vingtaine d'années, mènent, aujourd'hui, une vie normale après un «rétablissement total» suite à cette pathologie.
Les différents manifestations du cancer colorectal sont «bénignes dans 80 % des cas, à leur apparition, mais peuvent évoluer dangereusement en tumeurs malignes et créer des métastases si la maladie est diagnostiquée tardivement», a-t-il encore expliqué.
Le traitement de la maladie passe «obligatoirement» par la chirurgie afin d'extraire toute la partie du colon atteinte et éviter une récidive, a-t-il recommandé, signalant que la guérison passe aussi par un «suivi médical régulier, ainsi que par le respect du traitement prescrit par le médecin traitant».
Avoir une bonne hygiène de vie, une alimentation saine, éviter la sédentarité, consulter les spécialistes en cas de malaises abdominaux ou de présence de sang dans les scelles, constituent des facteurs de prévention contre le cancer colorectal, a souligné le conférencier, rappelant que cette maladie était classée en deuxième position des cancers les plus fréquents en Algérie, après le cancer du poumon chez l'homme et celui du sein chez la femme.

Nécessité d'une coopération franco maghrébine pour lutter contre le cancer

LA PRISE en charge du cancer nécessite une coopération et une «entraide renouvelée» entre les pays du Maghreb (Algérie, Tunisie et Maroc) et la France, ont souligné les participants au séminaire «Les premiers cours intensifs de cancérologie du Maghreb» qui se tient à Alger.
Intervenant lors de cette rencontre, destinée à la formation au profit des oncologues médicaux, et qui se tient du 7 au 11 avril, le professeur Kamel Bouzid, chef de service d'oncologie médicale au Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) d'Alger, a insisté sur l'impératif d'une réflexion commune franco-maghrébine, susceptible d'améliorer la prise des cancers et des cancéreux. Abordant la formation médicale dans la cancérologie, le Pr. Bouzid a insisté sur l'impératif d'optimiser le système de formation médicale dans ce domaine.
«Il est impératif d'optimiser la formation médicale destinée aux oncologues», a-t-il souligné, rappelant à ce propos que le programme de formation dispensé actuellement en Algérie date de 1971. Prenant la parole, le professeur tunisien, Slim Ahmed a, lui, évoqué les difficultés de prise charge des cancéreux en Tunisie, notant que les délais d'attente pour les soins sont relativement longs. Pour sa part, le professeur marocain Ali Tahri, a brossé un tableau global de la prise en charge du cancer dans son pays, appelant dans ce sens à rendre obligatoire les réunions de concertations pluridisciplinaires (RCP) regroupant les différentes spécialités de la médecine. «Le cancer est un problème majeur de santé publique », a-t-il alerté.
A noter que le séminaire, organisé en partenariat avec la faculté de médecine d'Alger, verra la participation d'une trentaine d'intervenants issus, outre d'Algérie, de Tunisie, du Maroc et de la France.



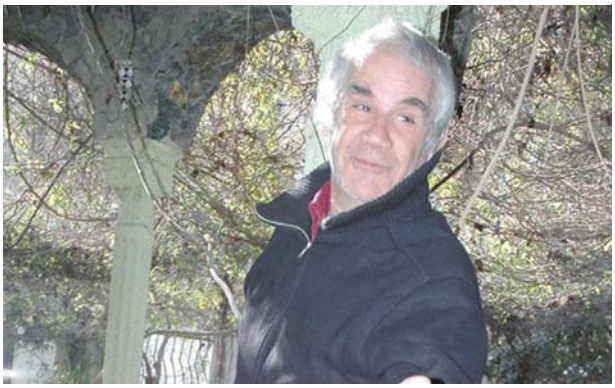
Rendez- vous scientifique

-Le 6e congrès de la SAMEV du 23 au 25 avril à Alger
Le 6e congrès de la Société Algérienne de Médecine Vasculaire (SAMEV) aura lieu du 23 au 25 avril 2015 à l'hôtel Hilton Alger, avons-nous appris auprès des organisateurs.
Les thèmes retenus lors de ce congrès sont entre autres la maladie thrombo-embolique veineuse, cancer et thrombose, les anticoagulants oraux directs, la gestion des anticoagulants, la thrombo-prophylaxie, l'artériopathie des membres inférieurs et risque vasculaire, l'artériopathie des membres inférieurs, du dépistage au traitement, l'artériopathie des membres inférieurs du diabétique et la réflexion sur les nouvelles recommandations 2013/2014, les dyslipidémies et statines et l'hypertension artérielle .
-Le congrès de la SACL le 25 et 26 Avril 2015 à l'hôtel Ryad de Sidi Fredj
La SACL organise son congrès annuel le 25 et 26 Avril 2015 à l'Hôtel RYADH de Sidi Fredj, avons-nous appris auprès des organisateurs.
Les thèmes retenus en chirurgie Viscérale sont l la chirurgie hépatique, la chirurgie du Pancréas, et la chirurgie Colo-Rectale, l'endométriose et la chirurgie pédiatrique et la chirurgie laparoscopique en Urologie.
-2e congrès du sommeil les 30 Avril, 01 et 02 Mai 2015 à l'hôtel Hilton
La société algérienne de médecine de sommeil organise le 2e congrès du sommeil aura lieu les 30 Avril, 01 et 02 Mai 2015 à l'hôtel Hilton
-Les journées de chirurgie digestive d'Hippone les 30 et 31 mai à Annaba
Les journées de chirurgie digestive d'Hippone auront lieu les 30 et 31 à Annaba, avons-nous appris auprès du Pr H.Chihaoui, du service de chirurgie générale du CHU Ibn Rochd à Annaba
Au cours de cette rencontre, deux thèmes principaux et d'actualité seront traitées à savoir, les tumeurs de Klatskin : prise en charge pluridisciplinaire et perspectives ainsi que la maladie de Crohn: Actualités et recommandations
Il est prévu des ateliers, des communications orales, affichées et filmées.
-19e journée de parasitologie-mycologie le 6 mai 2015 à Alger
-7e me congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest «Er-Razi» - 29 et 30 mai 2015 à Oran

CONCERT PÉDAGOGIQUE AU TNA DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE NATIONAL

Hommage à Sid Ali Kouiret

Sous la direction du maestro Amine Kouider un concert éducatif au profit des écoles d'Alger, a été donné ce mardi au Théâtre national algérien.



Ce fut l'occasion de rendre un vibrant hommage à la star du cinéma national, Sid Ali Kouiret rappelé à Dieu cette fin de semaine.
C'est l'illustre comédien Hamid Rabia, ami du regretté Sid Ali Kouiret qui a évoqué avec une grande émotion sa mémoire en présence de son portrait couronné de fleurs.
Pour Hamid Rabia, c'était plus qu'un devoir de parler de cette haute personnalité du théâtre et du cinéma à des enfants enregistrant pour toujours l'évocation de ce personnage illustre qu'ils n'oublieront jamais. En s'adressant à eux, c'était assurer le souvenir de Sid Ali Kouiret pour les générations montantes. C'était aussi pour le maestro Amine Kouider, pour le directeur de l'Orchestre symphonique national M. Abdelkader Bouazzara et tous les musiciens de susciter des vocations dans l'art musical auprès de cet âge tendre. Pour donner toute l'importance à cette action éducative, l'orchestre national symphonique s'est présenté sur scène sous son meilleur jour, pour les grands concerts dans une tenue impeccable et une discipline parfaite.

Cependant ici, le jeune public a tout à apprendre et à découvrir. Le maestro Amine Kouider a été à la hauteur de cette mission de pédagogue. Il a fait d'abord joué par l'Orchestre l'hymne national pour respecter la tradition scolaire et repris en chœur par tous les enfants. Il a ensuite présenté un à un les instruments de musique classique avec une démonstration individuelle de ses sonorités particulières. Ce fut une démonstration en profondeur pour que l'enfant saisisse l'originalité de chaque instrument puis l'Orchestre a entamé son programme musical avec pour objectif inculquer l'art musical sous sa forme académique. Deux parties ont émaillé le programme de ce concert dédié à l'enfance, la première concernant la musique de notre patrimoine et la seconde, la découverte de la musique universelle. L'enthousiasme de cette jeune génération était général., C'est déjà la quatrième édition de ce concert pédagogique. Trois ont été données à Alger et une quatrième à Oran. Devant le succès de cette activité éducative de l'Orchestre symphonique national, l'opération sera élargie à d'autres villes de l'intérieur du pays pour l'éducation et le bonheur de tous nos enfants.

Kamel Cheriti

LE SPECTACLE DU JOUR



Source

LE PRINTEMPS des Poètes de cette année sera animé, aujourd'hui, jeudi 9 avril, à 18h00, à l'Institut français d'Alger, par une conférence-spectacle Aux sources du raï, assurée par le professeur Hadj Miliani et le chef d'orchestre Amine Dehane.
Deux intellectuels : Hadj Miliani et Amine Dehane se rencontrent pour s'exprimer sur les sources de la musique du raï. L'un est universitaire et acteur culturel, il est professeur de Littérature maghrébine à l'Université de Mostaghanem et chercheur associé au CRASC, il est aussi membre fondateur du jury du 1er Festival de raï d'Oran et du Groupe d'études et de recherches sur les chants et musiques du Maghreb. Auteur de plusieurs publications, il signera aussi L'aventure du raï, musique et société avec Bouziane Daoudi (1996, éditions du Seuil, Paris), ce sociologue de formation qui est journaliste et qui estime que «la première culture du monde est la musique». Pour ce spécialiste en musiques du monde, «les Musiques du monde nous font rencontrer leurs pays, leurs régions, leurs peuples».
Avec Amine Dahane, compositeur, arrangeur et chef d'orchestre, le conférencier nous parlera probablement de ce raï, d'origine maghrébine, qui s'est propagé un peu partout dans le monde et particulièrement en France. Constamment aux limites de la dérision et du dérisoire, il préfigure une multiculture qui emprunte autant qu'elle modèle sans jamais relever d'une tradition fermée. Cet ouvrage analyse et raconte l'histoire du raï, son originalité, son aventure. Bonne soirée !

M. R.

SORTIR

GRAFF
Vernissage de l'exposition Graff : Tagguer un poème. Et installation vidéo signée Rachida Azdaou, dans le cadre du Printemps des poètes 2015. Aujourd'hui, jeudi 9 avril. 17h. Institut français d'Alger.

PRINTEMPS
Printemps des poètes 2015 « voix de la ville, voies de la rue » : Une édition centrée autour des expressions urbaines et contemporaines : Slam, raï, voix de femmes, voies de jeunes. Institut français d'Alger jusqu' au mardi 14 avril. Avec les poétesses Habiba Djahnine, Liliane Giraudon et Maram El Masry.

PEINTURE
- L'artiste peintre Mustapha Nedjai expose Imposture. Galerie Baya, Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.
- Offrande au pays du Cèdre de l'artiste Djahida Houadef. Dar Abdellatif, Alger. Une exposition de peinture visible jusqu'au samedi 18 avril.
- L'artiste peintre Amel Benghezala expose Explose. Galerie Asselah-Hocine, Alger, jusqu'au mardi 21 avril.

CHAABI
L'orchestre El Gusto en concert, le premier à Alger en public. Jeudi 16 avril. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi. 18h. Composé de musiciens juifs (ex-d'Algérie) et d'Algériens, El Gusto fera une série de concerts dans le monde après la sortie du documentaire éponyme en 2012.

COSTUMES
Costumes italiens d'époque, du XVe au XIXe siècle en exposition par la Maison de Couture Il Costume de Rome. Institut culturel italien d'Alger jusqu'au samedi 25 avril.

PUB

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DAIRA DE TENES
COMMUNE DE SIDI-AKKACHA
MATRICULE FISCAL : 098402115018535

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
(APPEL D'OFFRE NATIONALE RESTREINTE N°04/2014)

Le président de l'assemblée populaire communale de Sidi-Akkacha, informe que l'attribution provisoire paru aux journaux : «Le jeune indépendant » et «DK News» en date du 12/02/2015 , ainsi qu'au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public « BOMOP », concernant le projet de Réalisation d'une cantine scolaire 200 rations à l'école Siali dit Hamid, qui est attribué à l'entreprise des Travaux bâtiment, OUADAH Noureddine, Tedjena centre-Chlef, avec un montant de : 12.542.996.70 DA, dans les délai de six (06) mois, est annulée.

Le président de l'APC

Le Jeune Indépendant du 09/04/2015 / ANEP N° 317763

JEUDI



TF1

19.55 : Falco

Série avec Sagamore Stévenin, Clément Manuel…
Un homme retrouvé noyé dans la Seine est un donneur potentiel pour une greffe de cœur. Alors que les médecins sont sur le point de ...

France 2

19.55 : Envoyé spécial

Culture Infos
Envoyé spécial Produits allégés, les faussaires du goût. Un Français sur quatre consomme régulièrement des produits allégés. Mais même s'ils contiennent moins de sucre, moins de ...

France 3

19.50 : Populaire

Comédie avec Romain Duris, Déborah François…
Populaire A la fin des années 50, Rose Pamphyle, qui s'est entrainée quelque temps dans l'épicerie familiale, vient d'être embauchée comme secrétaire dans le cabinet d'assurance de Louis Echard. Peu ...

CANAL+

20.00 : House of Cards

Série avec Kevin Spacey, Robin Wright…
Alors que le conflit s'intensifie dans la vallée du Jourdain, Claire œuvre sans relâche au maintien de la mission de paix au Proche-Orient. De son côté, Frank doit faire en sorte que la situation ne ternisse pas son image ...

TV5MONDE

20.00 : Le grand tour

DOCUMENTAIRE - France (2012) - 1 saison / 13 épisodes
Patrick de Carolis part sur les traces de la Compagnie française des Indes, à la découverte des anciens comptoirs français. Il débute son périple à Saint-Louis du Sénégal où il visite ...

M6

19.55 : Scorpion

Série avec Elyes Gabel, Katharine McPhee…
Un avion de l'armée transportant un radar s'est écrasé dans une région désertique de Bosnie. Un général demande à l'équipe de l'agent Cabe de récupérer l'appareil top ...



télé 2 JOURS

VENDREDI



TF1

19.55 : Les enfants de la télé

Divertissement
Les enfants de la télé En compagnie de ses invités, l'animateur revient sur des séquences cultes du petit écran et propose des bêtisiers inédits. Avec Chantal Ladesou, dans ...

France 2

19.50 : Caïn

Série avec Bruno Debrandt, Julie Delarme...
Un homme soupçonné de pédophilie est assassiné chez lui. Caïn et Lucie mènent l'enquête auprès du voisinage. Ils se méfient des rumeurs qui circulent au sujet du défunt ...

France 3

19.50 : Thalassa

Culture Infos
La Vendée, côte de lumières Escapade à Noirmoutier. Avec 10 000 habitants l'hiver et 80 000 l'été, l'île de Noirmoutier change de visage quand approche la haute saison ...

CANAL+

20.00 : Iron Man 3

Film avec Robert Downey Jr, Gwyneth Paltrow…
Iron Man 3 En 1999, à Berne, Tony Stark participe à un réveillon du Nouvel An avec la ravissante Maya Hansen. C'est à cette même soirée qu'il pose un lapin à l'inventeur Aldrich Killian. De nos jours, Tony voit à la télévision des ...

TV5MONDE

20.00 : Hier encore

Variétés avec Charles Aznavour
Virginie Guilhaume est aux côtés de Charles Aznavour pour revisiter le patrimoine de la chanson française sur la scène mythique de l'Olympia. Orchestrée par David Berland, de nombreux artistes proposent des ...

M6

19.55 : NCIS : Nouvelle-Orléans

Série avec Scott Bakula, Zoe McLellan…
L'équipe enquête sur l'évasion de trois détenus survenue après que le bus qui les transportait a eu un accident. Les agents s'intéressent tout particulièrement à l'un d'entre eux, Dimitry Babakov, un ...

TF1

11:00 Les 12 coups de midi
11:50 L'affiche du jour
12:00 Le journal
12:40 Petits plats en équilibre
12:45 Météo
12:55 Les feux de l'amour
14:10 Un tueur au visage d'ange
16:00 4 mariages pour 1 lune de miel
17:00 Bienvenue chez nous
17:00 Le juste prix
17:55 Météo
19:00 Le journal
19:30 Météo
19:40 Nos chers voisins
19:45 C'est Canteloup
19:55 FALCO
19:55 Falco
22:00 FALCO
23:00 Les experts
23:50 Les experts
00:40 Les experts

France 2

10:00 Motus
10:30 Les Z'Amours
11:05 Tout le monde veut prendre sa place
11:55 Météo
12:00 Journal de 13h
12:50 Météo, Consomag
13:00 Toute une histoire
14:10 L'histoire continue
14:45 Comment ça va bien !
16:15 Mon food truck à la clé
17:15 Joker
17:55 N'oubliez pas les paroles
18:25 N'oubliez pas les paroles
18:55 Météo
19:00 Journal de 20 h
19:40 Parents mode d'emploi
19:45 Alcaline l'instant, Météo
19:55 ENVOYÉ SPÉCIAL
21:25 COMPLÉMENT D'ENQUÊTE
22:35 Alcaline, le mag
23:25 Dans quelle éta-gère...
23:30 Au clair de la lune
02:20 Tout une histoire

France 3

10:55 Météo
11:00 Le 12/13
11:55 Météo à la carte
12:50 Un cas pour deux
13:55 Questions au gouvernement
14:55 Senat info
15:10 Des chiffres et des lettres
15:50 Harry
16:25 Un livre un jour
16:30 Slam
17:10 Questions pour un champion
18:00 Le 19/20
18:58 Météo
19:00 Tout le sport
19:15 Météo régionale
19:20 Plus belle la vie
19:50 POPULAIRE
21:40 Météo
21:45 GRAND SOIR 3
22:35 Docs interdits
23:55 Docs interdits
00:55 Midi en France

CANAL+

07:00 Zapsport
07:05 Anger management
07:30 Mise à l'épreuve
09:05 Le tube
09:45 States of grace
11:25 La nouvelle édition
11:45 La nouvelle édition - 2e partie
13:05 Spotless
14:00 Spotless
14:55 L'effet papillon
15:35 Qu'est-ce qu'on a fait au bon dieu ?
17:15 Le before
17:45 Le JT
18:05 Le grand journal
19:05 Le grand journal, la suite
19:30 Le petit journal
19:55 HOUSE OF CARDS
21:00 House of cards
21:50 NURSE JACKIE
22:20 Nurse Jackie
22:45 Sonic highways
23:45 N'importe qui
01:05 Surprises

arte

10:15 Les aventures culinaires de Sarah Wiener
10:40 Tendresses animales
11:25 360°-Géo
12:20 Arte Journal
12:35 Classe tous risques
14:35 “Athena”, naissance d'un vieux gréement
15:25 Les chevaliers teutoniques
16:20 X:enius
16:50 Voyages au bout du monde avec Art Wolfe
17:15 Sur les ailes des oiseaux
18:00 Les couleurs du désert
18:45 Arte Journal
19:05 28 minutes
19:45 Silex and the city
19:50 L'HÉRITAGE EMPOISONNÉ - 1/2
20:50 L'héritage empoisonné - 2/2
21:50 APPELEZ LE 112
23:20 Le vieillard du restelo
23:40 Singularités d'une jeune fille blonde
00:45 The code - 4, 5 & 6

M6

08:00 M6 Boutique
09:10 Raising Hope
09:30 Raising Hope
09:50 Drop dead diva
10:45 Drop dead diva
11:40 Météo
11:45 Le 12.45
12:05 Scènes de ménages
12:40 Météo
12:42 Astuces de Chef
12:45 Le manoir de Cold spring
14:40 Mistresses
15:25 5 salons qui décoiffent
16:20 Les Reines du shopping
17:25 Les Reines du shopping
18:40 Météo
18:45 Le 19.45
19:10 Scènes de ménages
19:55 SCORPION
20:45 Scorpion
21:40 SCORPION
22:30 Scorpion
23:25 Scorpion
00:15 The finder

TV5MONDE

09:00 Flash info
09:04 L'Amérique dans tous ses états
10:00 TV5 Monde le journal
10:15 Tout le monde veut prendre sa place
11:00 Ricardo
11:30 Jardins & loisirs
12:00 Questions pour un champion
12:30 Le journal de la RTBF
13:00 Un jour, un destin
14:45 Pardonnez-moi
15:10 L'Amérique dans tous ses états
16:00 Questions à la une
17:00 64' le monde en français - 1re partie
17:20 Le journal de l'économie
17:25 Météo
17:30 64' le monde en français - 2e partie
17:50 L'invité
18:00 64' l'essentiel
18:05 Tendance XXI
18:35 Tout le monde veut prendre sa place
19:30 Le journal de France 2
19:55 Sultan Marathon des Sables
20:00 LE GRAND TOUR
22:10 Le journal de la RTS
22:38 Météo
22:40 DIEGO STAR
00:20 TV5 Monde le journal Afrique

ALGERIE

13h40 : kaoukab el akhdar (15)
14h25 : nour el fadjr (20)
15h10 : trésors d'algérie "Mascara" rediff
16h20 : REX GENERATION (03)
16h45 : police zola (48 et fin)
17h10 : alhane wa chabab (access prime time)
17h30 : takder tarbah
18h00 : Journal Télévisé en Amazigh
18h20 : el badra I (10)
19h00 : Journal Télévisé en Français
19h30 : afrique hebdo
20h00 : Journal Télévisé en Arabe
20h45 : familetna
21h20 : interface
22h20 : culture club
23h20 : festival de la musique andalouse

TF1

11:00 Les 12 coups de midi
11:50 L'affiche du jour
12:00 Le journal
12:40 Petits plats en équilibre
12:43 Histoire d'un rêve
12:45 Météo
12:50 Trafic info
12:55 Les feux de l'amour
14:10 Quand la vie est Rose
18:00 4 mariages pour 1 lune de miel
18:00 Bienvenue chez nous
18:00 Le juste prix
18:55 Météo
19:00 Le journal
19:30 My Million
19:34 Trafic info
19:35 Météo
19:40 Nos chers voisins
19:45 C'est Canteloup
19:55 LES ENFANTS DE LA TÉLÉ
22:25 Euro Millions
22:35 VENDREDI, TOUT EST PERMIS AVEC ARTHUR
00:40 Nos chers voisins

France 2

10:00 Motus
10:35 Les Z'Amours
11:05 Tout le monde veut prendre sa place
11:55 Météo
12:00 Journal de 13 h
12:50 Météo, Point route
13:00 Toute une histoire
14:15 L'histoire continue
14:45 Comment ça va bien !
16:20 Mon food truck à la clé
17:10 Point route
17:15 Joker
17:50 N'oubliez pas les paroles
18:25 N'oubliez pas les paroles
18:55 Météo
19:00 Journal de 20 h
19:40 Alcaline, l'instant
19:45 Grand public, météo
19:55 CAÏN
20:50 Caïn
21:45 CAÏN
22:40 Ce soir (ou jamais !)
00:15 Dans quelle éta-gère...
00:20 Envoyé spécial

France 3

11:00 Le 12/13
11:55 Météo à la carte
13:00 Un cas pour deux
14:10 Un cas pour deux
15:10 Des chiffres et des lettres
15:50 Harry
16:25 Un livre un jour
16:30 Slam
17:10 Questions pour un champion
18:00 Le 19/20
18:58 Météo
19:00 Tout le sport
19:15 Météo régionale
19:20 Plus belle la vie
19:50 THALASSA
21:40 Frères d'armes
21:50 Météo
21:55 Soir 3
22:25 GÉRARD DEPARDIEU, L'HOMME DONT LE PÈRE NE PARLAIT PAS
00:00 Les chancelants

CANAL+

07:00 Zapsport
07:05 Anger management
07:30 All is lost
09:10 5 ans avec Jamel
10:05 Piégé
11:25 La nouvelle édition
11:45 La nouvelle édition - 2e partie
13:05 Le dernier diamant
14:50 Zapping
14:55 Noé
17:15 Le before
17:45 Le JT
18:05 Le grand journal
19:05 Le grand journal, la suite
19:30 Le petit journal
19:55 IRON MAN 3
22:10 THE AMAZING SPIDER-MAN : LE DESTIN D'UN HÉROS
00:25 Un amour d'hiver

arte

07:55 Voyage au bout de la viande
09:00 Escapade gourmande
10:10 Les aventures culinaires de Sarah Wiener
10:40 Tendresses animales
11:25 360°-Géo
12:20 Arte Journal
12:35 La fièvre Monte A El Pao
14:10 Paysages d'ici et d'ailleurs
14:40 L'art de la porcelaine au Japon
15:30 Dans l'intimité du Kaiser
16:20 X:enius
16:50 Voyages au bout du monde avec Art Wolfe
17:15 Sur les ailes des oiseaux
18:00 Les couleurs du désert
18:45 Arte Journal
19:05 28 minutes
19:45 Silex and the city
20:50 DCI BANKS
21:20 PORTABLE À HAUTE DOSE
22:15 De jeunes hommes en colère
23:10 Court-circuit
00:00 Porn punk Poetry

M6

08:00 M6 Boutique
09:10 Raising Hope
09:30 Raising Hope
09:50 Drop dead diva
10:45 Drop dead diva
11:40 Météo
11:45 Le 12.45
12:05 Scènes de ménages
12:40 Météo
12:42 Astuces de Chef
12:45 Le rôle de sa vie
14:40 Mistresses
15:25 5 salons qui décoiffent
16:20 Les Reines du shopping
17:25 Les Reines du shopping
18:40 Météo
18:45 Le 19.45
19:10 Scènes de ménages
19:55 NCIS : NOUVELLE-ORLÉANS
20:45 NCIS : Nouvelle-Orléans
21:40 NCIS : ENQUÊTES SPÉCIALES
22:30 NCIS : Enquêtes spéciales
23:20 NCIS : Enquêtes spéciales
00:05 New Girl

TV5MONDE

09:05 360° - géo
10:00 TV5 Monde le journal
10:15 Tout le monde veut prendre sa place
11:00 Les escapades de Petitrenaud
11:30 Une brique dans le ventre
12:00 Questions pour un champion
12:30 Le journal de la RTBF
13:00 Les rescapés
13:45 Les rescapés
14:30 Nouvo
14:45 360° - géo
15:40 Le dessous des cartes
15:55 Complément d'enquête
17:00 64' le monde en français - 1re partie
17:20 Le journal de l'économie
17:25 Météo
17:30 64' le monde en français - 2e partie
17:50 L'invité
18:00 64' l'essentiel
18:05 Les escapades de Petitrenaud
18:35 Tout le monde veut prendre sa place
19:30 Le journal de France 2
19:55 Sultan Marathon des Sables
21:45 Le journal de la RTS
22:10 Météo
22:15 ENVOYÉ SPÉCIAL
00:05 TV5 Monde le journal Afrique

ALGERIE

09h00 : Bonjour d'Algérie (Direct)
10h30 : el badra I (10) rediff
11h00 : la semaine Eco "rediff"
12h00 : Journal Télévisé en Français
12h25 : afrique hebdo "rediff"
12h40 : assr el khoulafa'e
13h20 : prière du vendredi (direct)
13h45 : associoation el assala (oran)
14h00 : réflexions
14h50 : el male oua el banoune
16h00 : football "CSC/NAHD" direct
17h45 : un mythe un lieu "rediff"
18h00 : Journal Télévisé en Amazigh
18h25 : el badra I (11)
19h00 : Journal Télévisé en Français
19h25 : point culturel
20h45 : familetna
21h30 : diar el ghorba
22h30 : football"ESS/MOB" différé (1/2 Coupe d'Algérie)

DES ADOS CAMBRIOLENT UN SALON DE COIFFURE POUR VOLER DE LA LAQUE



L'HISTOIRE ne précise pas si les jeunes voleurs présumés étaient dotés d'une crinière indisciplinée. Dans la nuit de dimanche à lundi, trois adolescents de 14 ans et 15 ans, vivant à Villeurbanne et Saint-Etienne, ont été interpellés par la police rue Georges-Sand à Saint-Priest, près de Lyon, où ils venaient de pénétrer par effraction dans un salon de coiffure, indique ce mardi la direction départementale de la sécurité publique du Rhône.

Les trois gamins, pris la main dans le sac, venaient de dérober 50 euros dans la caisse du magasin et quatre....bombes de laque. Un larcin qui leur a valu un passage au poste de police et une convocation, en juin, devant un officier de police judiciaire.

Dans cette affaire, la police a fait coup double, puisque l'un des mineurs interpellés faisait l'objet d'une fiche de recherche pour mineur en fugue.

UNE PÉRUVIENNE MEURT À 117 ANS, UN AN APRÈS AVOIR TOUCHÉ SA PREMIÈRE RETRAITE

FILOMENA TAIPE, originaire d'un hameau au coeur de la Cordillère des Andes et considérée comme la doyenne du Pérou, est décédée à l'âge de 117 ans, un an à peine après avoir touché sa première pension de retraite, ont indiqué les autorités lundi.

Le ministère du Développement a indiqué que la centenaire s'est éteinte dimanche, sans en préciser les causes.

Elle était née le 20 décembre 1897, selon sa carte d'identité, et était l'une des dernières personnes sur la planète à être nées au 19e siècle.

Filomena Taipe avait encaissé son premier chèque de retraitée l'an dernier dans le cadre du programme Pension 65 bénéficiant aux personnes âgées vivant dans l'extrême pauvreté,



soit quelque 250 Soles (65 dollars).

« Mon secret de longévité, c'est l'alimentation naturelle » à base de pommes de terre, de viande, de fèves, de lait et de fromage de chèvre, avait alors confié la vieille dame, qui n'avait jamais quitté son village de Pocuto, dans la province de Huancavelica (est).

« Tout ce que je cuisine vient de mon jardin, affirmait-elle, je n'ai jamais mangé de conserves ni bu de boissons gazeuses. »

Veuve très jeune avec neuf enfants à charge, elle avait raconté « travailler dur pour les élever ». Seuls trois d'entre eux lui survivent.

La Japonaise Misao Okawa, qui se prévalait du titre de doyenne de l'humanité, est décédée mercredi, également à l'âge de 117 ans. Elle était toutefois née le 5 mars 1898, soit trois mois après ce qu'indiquent les documents d'identité de Filomena Taipe.

UN ENFANT AUTISTE SURVIT QUATRE JOURS DANS LA FORÊT



UN «MIRACLE». Après quatre jours d'investigations, un garçon autiste âgé de 11 ans a été retrouvé sain et saufk, ce mardi, dans le bush australien.

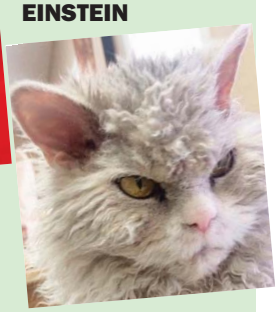
Luke Shambrook marchait dans les collines escarpées lorsqu'il a été repéré par un hélicoptère de la police. Souffrant de déshydratation et d'hypothermie, il a été hospitalisé.

«C'est quelque part un miracle. Vous savez comme le terrain là-bas est couvert de forêt très dense et comme il y fait froid la nuit. En plus, toute la matinée, il avait plu», a déclaré un responsable de la police du Victoria, Rick Nugent.

Vendredi, l'enfant avait disparu du campement situé dans le Parc national du lac Eildon, situé à 150 kilomètres au nord-Est de Melbourne. Les secouristes avaient repris espoir, ce lundi, après avoir trouvé, au terme de trois jours de vaines recherches, la casquette de l'enfant.

Sa famille avait signalé qu'il était autiste et qu'il était probable qu'il ne réponde pas aux appels, n'ayant peut-être même pas réalisé être perdu. Comme l'enfant, selon ses proches, aime se cacher et est fasciné par l'eau, les investigations s'étaient dans un premier temps orientées vers le lac. «L'apercevoir a été un immense soulagement, , a confié le responsable de la police. Il est difficile de décrire la joie que nous avons ressentie.»

POMPOUS ALBERT, LE CHAT QUI DÉFRISE ALBERT EINSTEIN



APRÈS MARU ou le Colonel Meow, Pompous Albert est la dernière sensation sur les réseaux sociaux. Ce chat a été nommé en référence à Albert Einstein, le physicien de génie, auteur notamment de l'équation E=mc2.

Sur Instagram, Pompous Albert est suivi par des milliers de fans, captivés par son air grognon et son pelage grisonnant digne de la tignasse d'Albert Einstein, relève le Mirror.

Ce poil frisé est caractéristique de la race nord-américaine «Selkirk Rex».

Agé de sept ans, Pompous Albert vit chez Susan et Michael Singleton à Salt Lake City, dans l'Utah. Le couple photographie le félin dans diverses situations, et affirme que Pompous Albert adore les déchiqueteuses... Grâce à sa popularité, les propriétaires ont récolté de l'argent au profit de refuges locaux.

Le saviez-vous

UN COBRA MORD UN CUISINIER ET LE TUE 20 MINUTES APRÈS AVOIR ÉTÉ DÉCAPITÉ !



En 2014, un chinois a été tué par la morsure d'un cobra qu'il avait décapité 20 minutes plus tôt, mais comment un venimeux peut infliger une morsure mortelle même après qu'on lui a tranché la tête ?

Bien que ce qui s'est passé semble impossible, selon Matthew Lewin, directeur de la California Academy of Sciences et expert des morsures des serpents venimeux, cela peut se produire, en effet, l'appareil venimeux et les muscles de la mâchoire du serpent sont tous contenus dans sa tête tout comme les nerfs qui les contrôlent.

Contrairement aux humains, les tissus du serpent peuvent résister et rester fonctionnels pendant une longue période sans la circulation sanguine, les réflexes (comme les morsures et la production du venin) restent donc intacts même après 20 minutes de la décapitation.

57 ANS ET TOUJOURS AUSSI FAN DES KINDER SURPRISE



PÂQUES est certainement le jour qu'il préfère. A 57 ans, Laurent, père de famille qui habite Joué-sur-Erdre (Loire-Atlantique) garde intacte sa passion pour les œufs Kinder Surprise, relate Ouest-France dans son édition du soir de vendredi.

Son garage est même devenu un musée consacré à la célèbre friandise en chocolat. En véritable boulimique, Laurent garde tout: affichettes, emballages, œufs de présentation gonflables, présentoirs et bien sûr les célèbres figurines, raconte le quotidien.

Ce père de famille a commencé sa collection il y a quinze ans après avoir vu ses collègues de travail manger ces œufs en chocolat et aligner les figurines sur la table. «C'étaient des girafes, se souvient-il. J'ai trouvé cela amusant et j'ai voulu compléter la série.» Son garage contient aujourd'hui plusieurs milliers de références et certaines peuvent se vendre jusqu'à 1.000 euros. Ses pièces viennent des quatre coins de la planète, à l'exception des Etats-Unis, rappelle Ouest-France. Les jouets dans les produits alimentaires y sont formellement interdits.

Un iMac 8K pourrait être annoncé cette année

Selon le constructeur coréen LG, la firme californienne Apple va bientôt sortir un iMac 8K avec une dalle ayant une super-haute résolution.



Alors que la plus haute résolution d'écran d'Apple en ce moment se trouve sur l'iMac Retina 5K et ses 5120 x 2880 pixels, il semblerait que la société américaine soit prête a annoncer prochainement un nouvel iMac pouvant faire beaucoup mieux que ce dernier modèle.

Un iMac 8K pour 2015

En effet, d'aprés un communiqué de presse venant de LG, et datant de la fin du mois de mars, il est indiqué que la firme de Cupertino s'apprête à sortir un nouvel iMac avec un écran 8K d'ici cette année.
« Il est devenu clair que le Japon planifie le lancement d'une SHV 8K Broadcast de test sachant qu'ils vont aussi restructurer leur service UHD. Apple a aussi annoncé qu'il allait sortir l'iMac 8K doté d'une dalle super-haute résolution plus tard dans l'année. »

Une dalle 8K de LG

Etant donné que Apple n'a jamais annoncé cet iMac 8K et sachant que le constructeur LG avait présenté au CES 2015 le Color Prime Ultra HDTV, un téléviseur 8K de 98 pouces, il se pourrait que le coréen s'occupe d'aider la marque à la pomme avec sa technologie de dalle d'affichage en 8K, connue également sous le nom de super-haute résolution.
Ceci ne serait pas une grande surprise puisque LG fournit des écrans à Apple pour plusieurs de ses produits. Néanmoins, le plus étonnant reste que LG puisse dévoiler ce type d'information avant que la firme californienne le fasse. Il est donc fort possible que Apple se décide d'officialiser le iMac 8K dans les jours qui arrivent.

JOUER À DES JEUX VIDÉOS VIOLENTS AUGMENTERAIT LE STRESS



Une nouvelle étude sur les jeux vidéo vient de démontrer la corrélation entre les jeux violents et l'augmentation du stress.
S'il y a une chose que les gamers détestent, c'est bien lorsque que l'on estime que les joueurs de jeux vidéo dits violents sont amenés à basculer dans la violence. De nombreuses études ont été menées sur le sujet, et les contradictions ne manquent pas. La dernière en date sur le rapport entre les jeux violents et l'augmentation du stress ne sera pas pour apaiser le courroux des joueurs !

Une nouvelle étude sur les jeux violents

Cette fois, l'étude qui nous intéresse ici a été menée par le département de psychologie sociale de l'Université Pierre-Mendes-France de Grenoble et un chercheur du Qatar. Pour mener à bien leur expérience, les scientifiques ont invité 87 étudiants à jouer de façon aléatoire à un jeu réputé pour être violent, ou à un jeu d'action moins violent et de difficulté similaire. Ensuite, les chercheurs demandaient à leurs cobayes de lire à haute voix un texte portant sur le génocide perpétré en Irak pendant le régime de Sadam Hussein. Leur voix était alors analysée par un programme informatique permettant de détecter les tremblements des cordes vocales qui se produisent lorsque l'on est stressé.

Jeux violents et stress seraient liés

Les résultats de cette analyse de voix sont sans équivoque, les joueurs ayant testé le jeu violent paraissaient bien plus stressés que les autres à l'issue de leurs sessions de jeu.
Il n'en fallait pas moins pour Laurent Bègue, coauteur de l'étude, de conclure que « Certains jouent pour se détendre ou se déstresser. Il est intéressant de savoir que ces jeux ont un effet élévateur du niveau de stress » avant d'enfoncer le clou « Si on est à la recherche d'un loisir qui détend, le jeu vidéo violent n'est pas l'option la plus évidente ». Bien entendu, l'étude ne manque pas de rappeler les effets négatifs du stress sur l'organisme. Il est possible de retrouver les résultats de l'étude sur researchgate.net. Et vous, comment vous sentez-vous après une petite session de GTA V ?

TWITTER AMÉLIORE LA FONCTION DE CITATION DE TWEETS

IL EST ENFIN possible d'intégrer un tweet dans un tweet sans pour autant sacrifier la majorité des caractères de son message.
Si vous êtes accro à Twitter, vous devez sûrement détester le bouton de citation. Lorsque l'on veut citer un tweet, le contenu du message d'origine prend souvent trop de place pour que l'on puisse ajouter un commentaire.
Twitter semble avoir enfin compris et a modifié le comportement du bouton de citation. Désormais, lorsque vous citez un tweet, le message d'origine est intégré sous votre propre message, et vous laisse donc 116 caractères sur 140 pour écrire votre commentaire.
Cette nouveauté est pour l'instant réservée aux utilisateurs de la version Web de Twitter, mais aussi de l'appli Twitter sur iOS, qui reste toujours en avance, par rapport à son équivalent sur Android.

Twitter : Android toujours à la bourre

Si vous ne voyez pas encore ce nouveau comportement du bouton de citation, qui sous iOS, est accessible en cliquant sur le bouton de retweet, ne paniquez pas, la mise à jour est en cours de déploiement, vérifiez tout simplement si une version plus récente que celle que vous utilisez est disponible sur l'AppStore.

IL SAUVE YOUTUBE ET TOUCHE... 5000 DOLLARS !

UN HACKER russe a découvert une faille de sécurité qui aurait pu lui permettre de supprimer toutes les vidéos de la plateforme.
YouTube n'est pas passé loin de la catastrophe ! La plateforme comportait en effet une importante faille de sécurité qui, si elle avait été exploitée, aurait permis à des hackers mal intentionnés de supprimer toutes les vidéos du site. Imaginez un peu l'étendue des dégâts sachant que plus de 100 heures de vidéo sont mises en ligne chaque minute.
Heureusement, l'expert en sécurité informatique qui a découvert la faille a immédiatement prévenu les services de YouTube qui ont pu corriger la faille et dans le même temps, lui signer un petit chèque de remerciement.

Le hacker russe découvre LA faille de sécurité sur YouTube !

Le hacker russe, du nom de Kamil Hismatullin, « s'amusait » à parcourir YouTube pour y trouver des failles de sécurité quand il est tombé sur le « Graal » ! Sans en dévoiler les détails, ce dernier affirme que l'exploitation de cette faille permettait d'effacer n'importe quelle vidéo, et donc, de potentiellement vider entièrement YouTube de son contenu.
Kamil Hismatullin explique sur son blog « J'ai passé en tout six ou sept heures à chercher, en comptant les deux heures où j'ai résisté à ne pas "nettoyer" la chaîne de Justin Bieber haha », on ne sait pas qui lui en aurait tenu rigueur…

Google signe un chèque de 5000 euros

En bon White Hat qu'il est, Kamil décide d'alerter les équipes de YouTube du problème plutôt que de le mettre entre de mauvaises mains qui auraient pu faire pression sur la plateforme afin d'engranger de grosses sommes.
Les équipes de YouTube ont immédiatement corrigé le problème et, dans le même temps, ont envoyé un chèque de 5000 dollars pour récompenser Kamil Hismatullin qui affirme « qu'aucune vidéo de Justin Bieber n'a été supprimée ». Sachant que YouTube est considéré comme le 3e site le plus important au monde, la somme peut paraître bien dérisoire par rapport aux enjeux considérables

Adidas : un simple bug aurait pu faire perdre des millions à la marque

UN BUG INFORMATIQUE concernant un coupon de réduction aurait pu faire perdre plus de 12 millions de dollars à Adidas.
Plus de 200 000 commandes en quelques heures, voilà un chiffre qui ferait baver d'envie n'importe quel site e-commerce. C'est le score impressionnant qui a été relevé dans la nuit de samedi à dimanche sur le site internet de la célèbre marque de vêtements de sport Adidas. Sauf que dans le cas présent, la marque allemande se serait bien passée d'une telle publicité puisque ces 200 000 commandes auraient bien pu provoquer une très grosse perte financière pour Adidas.

Un coupon de réduction sème la zizanie sur le site d'Adidas

Toute l'histoire part de la publication d'un coupon de réduction (numéro : KB6B-OHCH-CU9U-O627) sur le célèbre site d'offre flash Vente-Privée. Ce dernier proposait une réduction de 60 euros sur l'ensemble du site Adidas et ce, sans minimum d'achat.



L'effet est immédiat, plus de 200 000 commandes sont enregistrées en quelques minutes. Le problème, c'est que le coupon qui n'était censé être qu'à usage unique ne se désactivait pas et devenait réutilisable à l'infini.

Un risque de perte de 12 millions pour Adidas

Les internautes se sont rapidement donné le mot et le rythme des commandes n'a pas faibli jusqu'à dimanche à 5 heures du matin, heure à laquelle les équipes de la plateforme e-commerce d'Adidas se sont aperçues de l'erreur énorme qui avait été faite.
Si vous êtes parvenu à utiliser ce coupon, ne vous réjouissez pas trop vite. Adidas a en effet annoncé que toutes les commandes qui avaient été passées ne seront finalement pas honorées. De nombreuses voix s'élèvent déjà sur les réseaux sociaux (#AdidasGate) pour dénoncer le comportement de la marque de sportswear et exigent que les commandes soient honorées. Mais cela semble peine perdue puisque l'histoire a prouvé à de nombreuses reprises que les sites e-commerce s'en tiraient toujours à bon compte dans de pareils cas.

Questions ?
Réponses !

TABAC : COMMENT LA FUMÉE DE CIGARETTE ABÎME-T-ELLE LES YEUX ?



La fumée de tabac n'est pas seulement irritante pour les yeux. Elle favorise aussi, directement, l'apparition de deux maladies oculaires : la cataracte et la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA).

La fumée de cigarette : un facteur de risque de la DMLA

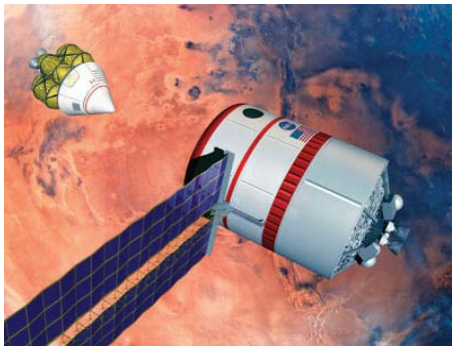
De nombreuses études ont déjà montré que chez les fumeurs, la DMLA pouvait survenir de façon précoce et progresser ensuite plus rapidement que chez les non-fumeurs.
Le tabagisme est en fait le principal facteur de risque évitable de DMLA, et multiplie ce dernier par un facteur 5 chez les gros fumeurs. Cette affection, qui touche la partie centrale de la rétine, est désormais la cause principale de cécité acquise dans les pays développés. Selon les estimations, elle concernera 8 millions de personnes dans le monde en 2020.

Cataracte et tabagisme

Quant à la cataracte, c'est en accélérant le vieillissement du cristallin que le tabagisme la favorise.
De sorte qu'il est bien exact d'affirmer que la fumée de tabac ne pique pas seulement les yeux… elle les abîme aussi.

Pour certains, une mission habitée serait possible dès les années 2030

Partir sur Mars a toujours été l'objectif des États-Unis depuis qu'ils ont marché sur la Lune. Mais depuis l'épopée Apollo, les programmes martiens coûteux de la Nasa n'ont jamais pu être financés. Avec la fin annoncée de l'ISS, la Nasa devrait retrouver une certaine aisance financière qui pourrait bien lui ouvrir la porte de Mars. Un rapport de la Planetray Society fait le point sur cette question.



Dans son dernier rapport sur l'opportunité et la faisabilité technique et financière d'envoyer des humains à destination de Mars, la Planetary Society se dit convaincue qu'une mission habitée est du domaine du possible à l'horizon de la décennie 2030. Ce rapport sera rendu public dans le courant de l'année.
Pour cette association américaine de soutien à la recherche spatiale, avec la fin annoncée de l'exploitation de la Station spatiale internationale (ISS) vers 2024, la Nasa devrait retrouver une certaine aisance financière qui lui permettra d'envoyer des Hommes à destination de la Planète rouge et de mener à bien sa mission de capture d'un astéroïde. Les précédents projets, notamment la Space Exploration Initiative (en 1992) et la Vision for Space Exploration (en 2004), se sont heurtés à des difficultés financières inattendues et considérables. En effet, en 1992, Georges Bush père fut confronté à la première guerre du Golfe, et près de 10 ans plus tard, son fils Georges W. mena les guerres post-11 septembre en Irak et en Afghanistan. Quant à son successeur, Barack Obama, ses ambitions spatiales furent freinées par la plus grande crise économique et financière depuis celle de 1929.
Aujourd'hui, l'horizon américain se dégage et le patron de la Nasa, Charles Bolden, ne cesse de répéter qu'une mission habitée vers Mars est une priorité pour l'agence spatiale. Cela dit, souligne ce rapport, les obstacles sont nombreux. Si la crise financière s'estompe aux États-Unis, les difficultés techniques et d'ingénierie sont bien présentes. Les trois points durs sont la phase de la rentrée atmosphérique martienne, le décollage depuis Mars pour le voyage du retour et les effets biologiques et psychologiques qui affecteront les astronautes lors de leur voyage aller-retour.
C'est pourquoi la Planetary Society recommande une première mission qui se contentera de seulement tourner autour de la planète et de ses lunes sans y atterrir. L'idée est de limiter les risques technologiques d'une mission sur Mars en acquérant une certaine expérience d'un voyage interplanétaire afin de préparer au mieux celle prévue en 2039 qui atterrira sur la Planète rouge avec un autre équipage. À ce besoin technique indispensable, la Nasa greffera un important programme scientifique d'étude de Mars et de ses deux satellites, Phobos et Deimos. Un retour d'échantillons sera possible étant donné qu'à cette époque les technologies nécessaires auront été mises au point pour la mission de capture d'un morceau d'astéroïde.

Un centre d'intérêt commun à d'autres pays

Étant donné l'intérêt que cette destination suscite chez d'autres nations et que Mars n'est ni un enjeu militaire, ni un enjeu économique, mais un formidable objectif scientifique et un moyen à bon compte de rapprocher les peuples, ce programme devra être réalisé dans le cadre d'un partenariat ouvert à un très grand nombre de pays étrangers. Il sera évidemment réalisé sous le leadership des États-Unis qui, sans surprise, supporteront la plus grande partie des coûts et apporteront l'essentiel des technologies nécessaires.
Ce programme devrait également s'ouvrir au secteur privé bien plus qu'aucun autre de cette envergure ne l'a fait auparavant. Dans le cadre de partenariats publics-privés, des entreprises seront amenées à prendre des risques financiers sans garantie de retour sur investissement à très court terme.
Certes, un voyage humain vers Mars nécessite de nombreuses technologies non encore maîtrisées et des données sur la santé des astronautes que l'on ne possède pas encore et 2030 peut paraître un objectif trop court (c'est dans seulement quinze ans), mais les milliards de dollars dépensés lors des précédents programmes martiens ne l'ont pas été inutilement.
Les innovations et les avancées technologiques qui en ont découlé sont éparpillées un peu partout aux États-Unis, dans des universités, des laboratoires privés et publics et jusque dans des centres de la Nasa. Le jour où l'agence spatiale américaine décidera de rassembler et d'organiser ces briques technologiques autour d'un même but, le développement du programme devrait être bien plus rapide qu'on ne le pense.

On comprend mieux l'évolution "récente" des grands dauphins

DANS L'ATLANTIQUE NORD-EST, deux types de grands dauphins coexistent : les « côtiers », qui vivent dans des eaux peu profondes (moins de 40 m) et les « pélagiques », localisés majoritairement dans des zones plus profondes. Qu'est-ce qui a mené à l'apparition de ces deux écotypes, fortement différenciés génétiquement ? Un changement environnemental majeur et assez récent dans l'histoire de la Terre, répondent les auteurs d'une étude qui vient d'être publiée dans Proceedings of the Royal Society B-Biological Sciences.
Il apparaît que les dauphins côtiers se sont séparés des dauphins pélagiques il y a environ 10.000 ans, à la fin de la dernière glaciation qu'a connue notre planète. Une période où une part importante des continents était prise dans la glace. « Notre hypothèse est qu'à la fin de cette glaciation, les zones côtières, libérées de la glace, sont redevenues disponibles et ont pu ainsi être colonisées par quelques dauphins pélagiques. Ceux-ci se seraient ensuite peu à peu différenciés génétiquement des dauphins restés au large. Par la suite, la différenciation génétique entre les côtiers et les pélagiques se serait maintenue grâce au fait que chaque écotype a ses propres techniques de chasse et



proies, adaptées à leurs milieux de vie respectifs », précise la biologiste Marie Louis, membre de l'équipe réunissant des chercheurs du Centre d'études biologiques de Chizé (CNRS, Université de La Rochelle), du laboratoire Littoral, environnement et sociétés (CNRS, Université de La Rochelle), de l'UMS Pelagis (CNRS, Université La Rochelle), du Groupe d'étude des cétacés du Cotentin et de l'Université de Groningen.
La chercheuse et ses collègues sont arrivés à leurs conclusions via une approche multidisciplinaire combinant des analyses génétiques réalisées sur des échantillons de 400 grands dauphins vivant entre les Açores et l'Écosse, collectés par des collaborateurs européens et des analyses morphologiques (taille de l'animal, de ses nageoires, etc.) et écologiques (renseignant sur l'habitat et les proies des dauphins), menées sur une soixantaine de ces individus. Des modèles statistiques appliqués aux données génétiques leur ont permis de tester plusieurs hypothèses sur l'histoire évolutive des dauphins. « Nos travaux améliorent non seulement nos connaissances spécifiques aux grands dauphins, une espèce protégée d'intérêt prioritaire, mais aussi celles sur les phénomènes menant à l'évolution d'espèces marines», souligne Marie Louis. Cette étude publiée dans la revue Proceedings of the Royal Society B-Biological Sciences est le prolongement d'une première (datant de début 2014) où les chercheurs avaient identifié l'existence des deux écotypes de grands dauphins.

Zéro plastique en décharge en Europe en 2025 ?

Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit la fin de la mise en décharge du plastique d'ici 2025, au profit d'une augmentation du taux de recyclage et de la valorisation énergétique. Éclairage.

Selon PlasticsEurope, le représentant des producteurs européens de matières plastiques, près de 299 millions de tonnes de plastique ont été produites dans le monde et 57 millions en Europe en 2013. En 2012, l'Europe a généré 25,2 millions de tonnes de déchets plastiques, issues pour 40 % de produits à courte durée de vie (emballages) et pour 60 % de produits à longue durée de vie (automobile, construction et bâtiment, équipements électriques et électroniques, agriculture…). En France, 3,3 millions de tonnes de déchets plastique ont été collectées en 2012.
L'enfouissement des déchets de matières plastiques demeure l'option privilégiée dans la majorité des pays européens. En 2012, 38 % de ces déchets produits en Europe ont été enfouis, 36 % ont été incinérés et seulement 26 % ont été recyclés.
Douze pays européens enfouissent encore plus de 50 % de leurs déchets de matières plastiques. Mais 9 pays ont introduit des restrictions sévères à cette mise en décharge et ont développé conjointement le recyclage et la valorisation énergétique par incinération. Ces 9 pays parviennent ainsi à enfouir moins de 10 % de leurs déchets de matières plastiques. Il s'agit de la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, le Luxembourg, la Belgique, le Danemark, la Suède, les Pays-Bas et la Norvège. La Suisse est championne avec moins de 0,2 % de plastiquesenfouis. La France est dans une situation intermédiaire, avec encore 38 % d'enfouissement.

Diminuer la mise en décharge au profit de la valorisation et du recyclage

Entre 2005 et 2012, les volumes de déchets de matières plastiques mis en décharge en Europe ont largement diminué. De 13 millions de tonnes enfouies chaque année en 2005, ils sont passés à 9,6 millions de tonnes en 2012. Toutefois, la dynamique doit s'amplifier pour atteindre « zéro plastique » en décharge en 2025.
La directive européenne sur l'économie circulaire préparée par la DG Environnement visait à interdire la mise en décharge des plastiques d'ici 2025. Mais la commission a estimé qu'il n'était pas raisonnable d'imposer des objectifs que l'ensemble des États membres ne pourraient pas atteindre. La DG Environnement va travailler avec la DG Entreprise pour une directive industriellement et financièrement faisable. Elle devrait donc plutôt prévoir des objectifs de recyclage ambitieux. « Nous pensons que si l'Europe se donne pour objectif d'amener l'ensemble de ses membres au niveau de performance du plus vertueux d'entre eux, à savoir l'Allemagne (42 % de taux de recyclage), nous aurons beaucoup progressé», évalue Véronique Fraigneau, responsable de la communication de Plastics Europe. « Si seulement les 10 pays qui enfouissent le plus de déchets se dotent d'un objectif ambitieux de réduction de la mise en décharge des plastiques, alors cela sera gagné. On ne peut pas, par exemple, imposer à la Roumanie, les mêmes objectifs qu'au Royaume-Uni ou à la France qui enterrent encore beaucoup trop de plastique », précise Michel Loubry, directeur général de PlasticsEurope pour l'Europe de l'Ouest.
Pour parvenir à baisser la mise en décharge des plastiques en France, le projet de loi relatif à la transition énergétique en cours de discussions prévoit de « réduire de 30 % les quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage en 2020 par rapport à 2010, et de 50 % en 2025 ». « Les déchets plastiques font de fait partie des déchets qui devraient être parmi les premiers à être déviés de la décharge, puisque non dangereux pour leur très grande majorité et non inertes », relève Véronique Fraigneau.Cette disposition est notamment accompagnée de l'extension des consignes de tri à l'ensemble des plastiques d'ici 2022, mais aussi de la généralisation du tri à la source des déchets organiques pour tous les producteurs de déchets d'ici à 2025, afin de diminuer leur mise en décharge.

Incinérer ou recycler les plastiques ?

Si les plastiques ne sont plus mis en décharge, il faut soit les recycler, soit les incinérer. La France, avec un taux moyen de recyclage des plastiques de 20 % et de valorisation énergétique de 42 % recycle moins que la moyenne européenne. Lorsqu'on ne considère que les emballages en plastique, les taux de recyclage sont plus élevés et la moyenne européenne s'élève à 34,7 %. La France est, encore là, bien en dessous de ce résultat, avec un taux de recyclage de ces emballages de 23,9 %.
L'éco-organisme Eco-Emballages mène une expérimentation sur l'extension des consignes de tri auprès de 3,7 millions d'habitants depuis 2011. L'extension des consignes de tri à l'ensemble de la population se poursuivra de 2016 à 2022.
Les résultats des expérimentations menées sont encourageants. Ils laissent envisager un doublement du gisement potentiel d'emballages à recycler. Alors qu'à ce jour,pour les plastiques, seulement 40 % des emballages (bouteilles et flacons) font l'objet d'une consigne de tri, environ 40 % supplémentaires de films en polyéthylène et de pots et barquettes pourraient entrer dans les consignes de tri.
PlasticsEurope estime que l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages en plastique permettra d'augmenter de façon indirecte l'ensemble des emballages triés par les ménages. Ainsi, Plastics Europe évalue que cette disposition permettra de recycler 5 kg supplémentaires d'emballages par habitant et par an : 2 à 3 kg/hab/an de pots, barquettes et films, 0,5 kg/hab/an de bouteilles et flacons (pour atteindre 4,5 kg/hab/an) et 1,5 kg/hab/an d'autres emballages (carton, briques alimentaires, acier, aluminium). Cela permettrait d'atteindre un taux de recyclage des emballages en plastique d'environ 40 %.
Pour les emballages en plastique restants (plastiques complexes, films trop petits...) dont le recyclage des résines n'est pas économiquement viable, et pour les emballages non recyclés, il faut développer la valorisation énergétique par incinération. Cela se fera dans des incinérateurs municipaux avec récupération d'énergie, ou sous forme de combustibles solides de récupération. « Les emballages qui ne pourront pas être recyclés devront tous être valorisés énergétiquement. Le zéro plastique en décharge passe par un pourcentage de recyclage, complété par un pourcentage de valorisation énergétique qui ramène le taux de mise en décharge à presque zéro », prévient Véronique Fraigneau. La réussite de cette extension passe par la nécessaire adaptation des centres de tri. Selon l'ADEME, l'investissement nécessaire s'élève entre 1,2 et 1,8 milliards d'euros.

Quand les excréments et les eaux usées valent de l'or

DES SCIENTIFIQUES américains ont découvert que les excréments humains et les eaux usées contiennent des éléments précieux. Découverte qui pourrait réduire l'exploitation minière.
C'est une découverte étonnante qu'ont fait des scientifiques américains. Selon eux, les excréments humains et les eaux usées contiendraient de nombreux métaux précieux comme l'or et l'argent et d'autres éléments rares comme le palladium et le vanadium utilisés dans l'électronique.
"Il y a des métaux partout comme dans les shampoings et après-shampoings, les autres produits de soins, les lessives et même les nanoparticules dans les fibres des chaussettes pour neutraliser les mauvaises odeurs", a expliqué Kathleen Smith, scientifique de l'Institut américain de géophysique lors d'une conférence.
Quelle que soit leur origine, ces métaux sont présents dans les eaux usées et finissent dans les usines de traitement. Différentes quantités se retrouvent dans les boues d'épuration, résidus de ce processus.
Objectif: Récupérer ces éléments précieux
Selon une autre étude publiée récemment dans la revue Environmental Science & Technology Paper, les eaux usées provenant d'un million d'Américains pourraient contenir jusqu'à 13 millions de métaux précieux et rares.
L'objectif des recherches de ces scientifiques est de se débarrasser de certains de ces métaux polluants et en extraire les métaux et éléments précieux, qui permettrait de réduire l'exploitation minière et les quantités de ces métaux se retrouvant dans l'environnement.
Jusqu'à présent, le groupe de scientifiques mené par Kathleen Smith a collecté des échantillons dans de petites villes des Montagnes Rocheuses, des communautés rurales et de grandes agglomérations, et du platine, de l'argent et de l'or ont été trouvés.
"La quantité d'or est comparable à celles trouvées dans des mines qui seraient jugées exploitables commercialement", selon Kathleen Smith.

LES LED REMPLACERONT-ELLES LES HALOGÈNES EN 2016 ?

A partir de septembre 2016, les ampoules halogènes devraient disparaître du marché ; seules les ampoules fluocomptactes et LED de classe énergétique A ou B resteront commersialisées. Mais la Commission européenne réfléchit à reporter cette échéance de 2 ans.
D'après une nouvelle analyse réalisée par CLASP, l'Agence énergétique danoise et Energy Piano et fournie à la Commission européenne, les ampoules LED sont beaucoup plus abordables et éco-énergétiques que prévu. « Les ampoules LED actuellement proposées sur le marché atteignent des niveaux de prix qui n'étaient initialement attendus qu'en 2020, 2022, 2024 et 2025 », fait savoir CLASP dans un communiqué. « Cette formidable accélération de 5 à 11 ans en termes d'accessibilité des ampoules LED issues des principaux fabricants européens indique que les consommateurs bénéficient de périodes de rentabilisation très attractives et inférieures à 1 an, dans le cas d'une utilisation sur une prise résidentielle à hauteur de 3 heures par jour», poursuit l'organisation de promotion des économies d'énergies.
Pour montrer l'efficacité des LED, les auteurs de l'étude rappellent que de grandes sociétés majeures proposant des éclairages grand public et professionnels, telles qu'IKEA et Erco, parient sur cette technologie. Elles ont notamment annoncé leur intention de ne vendre plus que des LED d'ici 2016, abandonnant es ampoules fluocompactes.

Un report qui coûterait cher en économies d'énergie

Grâce à ce rapport, les trois organisations espèrent montrer à la Commission européenne que les LED constituent déjà une technologie mâture. Elles estiment que le report de la réglementation de deux ans engendrerait une perte de 33 térawattheures (TWh) d'économies d'énergie sur 10 ans entre 2016 et 2026. « La décision prochaine que prendront les dirigeants politiques européens autour de la question de savoir s'il s'agit de reporter ou non la phase finale de la suppression progressive des ampoules électriques sera une décision critique, », note Michael Scholand de CLASP Europe. « En conservant l'échéance 2016, l'Europe pourra accélérer l'innovation en matière d'éclairage LED, nous permettant d'espérer des réductions plus rapides des prix, dont les consommateurs bénéficieront plus rapidement qu'en cas de report de cette suppression progressive », défend-il.
Les ampoules halogènes sont désormais les ampoules les plus vendues en Europe. Avec la disparition des ampoules à incandescence, les consommateurs se tournent davantage vers ces lampes qu'ils jugent plus efficaces que les ampoules fluocompactes (LFC) et bien moins chères que les LED. Mais les halogènes consomment plus d'électricité. Cette distanciation inattendue en faveur de l'halogène met à mal les économies électriques domestiques prévues par la Commission Européenne dans le cadre du retrait progressif des ampoules énergivores. Les halogènes représentant environ 70 % des ventes d'éclairage grand public, l'interdiction des halogènes en septembre 2016 ou 2018 devrait transformer totalement le marché de l'éclairage, au profit des LFC et LED. Le plus tôt sera le mieux.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J. H., 32 ans, magister en sciences économiques, ingénieur d'Etat en planification et statistiques, 3 ans d'expérience dans une société publique, maîtrise le français, l'arabe et l'informatique. Cherche emploi.
Tél. : (0658) 45.72.87/ (0552) 22.27.85

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

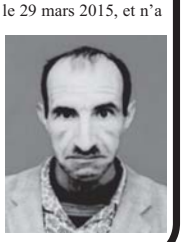
sos

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

Avis de recherche

Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe.
Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.



Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

Tél : 0770 34 29 73

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

VEND

Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

Tél : (0554).71.80.54

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

ACHAT

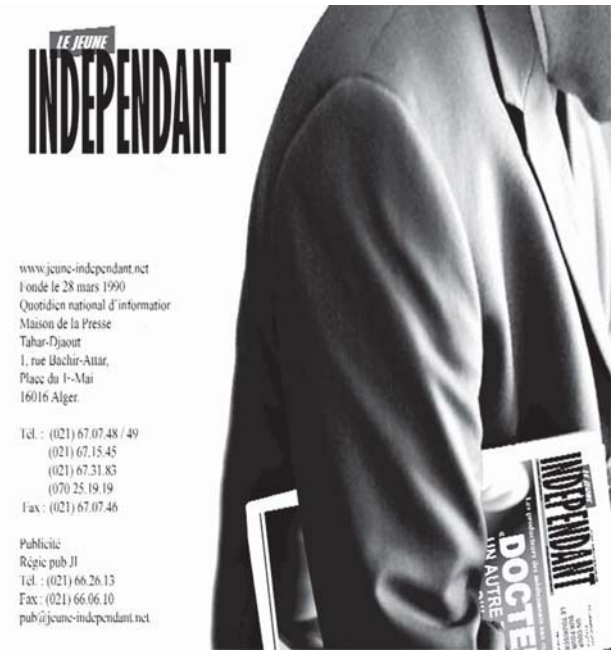
Dame 60 ans cherche pour achat un studio F 1.

Tél. : (0553) 20.31.07

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

COMMENT APPLIQUER LE FARD SELON LA FORME DE SON VISAGE



Si on a un visage :

- Ovale : il est connu pour être le visage "parfait" dans le monde des cosmétiques. Il est facile à maquiller puisqu'il est balancé. En ce qui concerne le blush, on l'applique vers l'extérieur du visage sur la partie saillante de la pommette en remontant ver les tempes.

- Carré : on crée des ombres à côté des tempes et de la mâchoire, et on illumine légèrement le centre du visage, le nez, le menton ainsi que le milieu des pommettes. On termine en appliquant le fard sous l'os des joues.

- Rond : les pommettes sont parfois invisibles sur les visages ronds. C'est pourquoi il faut créer l'illusion d'une partie saillante à l'aide du blush. Il faut appliquez votre fard à joue à la diagonale (45 degrés). Ouvrez votre bouche en forme de "O" en tirant la mâchoire vers le bas. Trouvez ainsi la ligne naturelle de votre pommette et accentuer la d'un fard plus foncé pour donner l'illusion d'un creux.

- En forme de cœur : il faut ombrager les tempes et le menton,et mettre en lumière le creux des joues et la mâchoire. On applique le fard sur l'os des joues, sans aller jusqu'à la naissance des cheveux.

Pour trouver l'os de la joue

On tâte notre visage pour bien sentir la structure osseuse, ce qui nous permettra de le localiser.

Pourquoi créer des ombres et des lumières?

Parce que ça donne l'illusion d'un visage plus ovale. Les traits qu'on veut estomper doivent être ombragés, alors que ceux sur lesquels on désire mettre l'accent doivent être illuminés.Il ne faut toutefois pas voir de ligne de démarcation entre les ombres, la lumière et le fard. Le but ultime? Avoir bonne mine, comme après une randonnée en hiver ou une séance d'entraînement!

LES 10 ALIMENTS RICHES EN VITAMINE C



Le saviez-vous, le cassis est le fruit le plus riche en vitamine C ? Découvrez ces aliments qui vont booster votre forme et votre immunité cet hiver !

Avec l'arrivée de l'hiver, froid et fatigue sont au rendez-vous et menacent notre organisme. Mais la vitamine C est là. Sachez la repérer dans l'alimentation et faites le plein de tonus pour affronter sereinement ce début d'année.

Outre le fait que la vitamine C ralentisse le vieillissement de nos cellules, elle intensifie la résistance de l'organisme aux infections (rhumes, sinusites, etc.). Concrètement, cela signifie que l'acide ascorbique (ou vitamine C) participe activement au renforcement de notre système immunitaire, et qu'il participe à la lutte contre les maladies hivernales.

Autre atout, et non des moindres, la vitamine C favorisel'assimilation du fer, lui-même indispensable pour lutter contre la fatigue. Qui plus est, notre organisme est incapable d'en produire par lui-même. Vous comprendrez pourquoi il est absolument indispensable de consommer de la vitamine C à l'arrivée des premiers froids.

Et ce n'est pas une idée reçue, les aliments riches en vitamine C aident à lutter contre les infections hivernales. On en trouve dans les agrumes bien sûr. Le jus d'orange pressé le matin est une très bonne idée pour bien démarrer la journée. Les kiwis en contiennent également beaucoup. La cuisson détruit en partie les nutriments et les vitamines donc prenez l'habitude de consommer vos fruits et légumes crus et de les consommer rapidement.

Le chocolat noir est plus riche que le chocolat au lait !

Faux

Les chocolats en tablette apportent tous sensiblement la même quantité d'énergie, 500 à 550 kcal pour 100 g. Ils sont tous riches en sucre et en graisse.

Le chocolat contient des vitamines B1 et B2 et du magnésium, du fer et du cuivre… Quant au calcium, il y en a plus dans le chocolat au lait, mais il ne faut pas perdre de vue que si une tablette (100 g) de chocolat au lait apporte autant de calcium qu'un verre de lait demi-écrémé, le chocolat est 10 fois plus gras. Chocolat noir ou au lait, à chacun ses goûts et à consommer modérément pour le plaisir…



LES BIENFAITS DU BAIN DE VAPEUR



Sous l'effet de la vapeur, la peau libère ses impuretés. Les pores se dilatent et se débarrassent des toxines qui se sont accumulés (pollution, nicotine ou résidus de maquillage).

Le bain de vapeur est conseillé une fois par mois (une fois tous les deux mois pour les peaux sèches ou sensibles). Abstenez-vous si vous avez de la couperose, la chaleur dilatant les vaisseaux.

Avant le bain de vapeur

Si vous avez la peau sèche ou sensible, appliquez une crème hydratante. Si vous avez la peau grasse, effectuez un gommage.

Comment préparer un bain de vapeur

Choisissez les fleurs séchées selon la nature de votre peau :

- Peaux normales : thym, de camomille, persil, marjolaine ou lavande
- Peaux grasses : sauge, d'eucalyptus, de romarin, de menthe, de thé, de thym, d'aiguilles de pin, d'écorce ou de rondelles d'orange ou de citron
- Peaux sèches : camomille, tilleul, lavande, sauge

Vous pouvez aussi remplacer les fleurs séchées par une huile essentielle selon la nature de votre peau ou par des infusions :

- Peaux normales : bois de rose, géranium, jasmin, lavande, néroli, patchouli
- Peaux grasses : tea tree, bois de rose, citron, eucalyptus, géranium, patchouli, romarin, ylang-ylang, pamplemousse
- Peaux sèches : bois de rose, camomille, ciste, jasmin, lavande, néroli, rose
- Peaux acnéiques : tea tree, citron
- Peaux matures : bois de rose, patchouli, citron, lavande

Calamars farcis

Ingrédients / pour 6 personnes

- 6 calamars
- 3 belles tomates
- 2 oignons moyens
- 2 jaunes d'œufs
- 1/2 verre de riz
- 1 verre d'huile d'olive
- 1 cuillère à café de laurier en poudre ou
- 2 feuilles
- 1 bouquet de persil
- 1 noix de beurre
- sel
- poivre



Préparation

1 Détachez la tête des calamars, retirez la cartilage et ôtez la poche à encre de chaque poisson. Séparez la calotte des tentacules. Lavez et égouttez le tout. Mettez les calottes de côté et gardez les tentacules.
2 Lavez le riz, mettez-le dans une casserole et faites-le cuire dans 1/2 litre d'eau légèrement salée à feu moyen, pendant 10 minutes puis égouttez-le et réservez-le.
3 A l'aide de ciseaux ou d'un couteau, coupez les tentacules en petits morceaux et faites-les revenir dans 1/2 verre d'huile d'olive, avec l'oignon finement haché et la pulpe d'une tomate coupée en petits morceaux. Assaisonnez de sel et de poivre et ajoutez le riz, ainsi que le persil finement haché. Mélangez bien le tout sur le feu. Mouillez avec 2 cl d'eau et laissez cuire à feu moyen pendant 15 minutes environ puis liez avec deux jaunes d'œufs et retirez du feu.
4 Remplissez les calottes aux 3/4 avec cette farce. Posez chaque calamar farci debout dans un couscoussier. Recousez l'ouverture de chaque calamar farci à l'aide d'un fil solide.

Pour finir

Dans une cocotte, faites revenir les calamars farcis à feu doux dans le 1/2 verre d'huile d'olive restant. Ajoutez le sel, le poivre noir, le laurier, l'oignon restant râpé, ainsi que les 2 tomates restantes épluchées, épépinées et coupées en morceaux, et laissez cuire à feu doux pendant 15 minutes. Surveillez bien la cuisson et ajoutez un peu d'eau chaude si nécessaire.

kaak nekkache

ingrédients:

pour la pâte :
- 250 g de smen a température ambiante (le mettre dans une tasse pour mesurer la farine avec et le sucre)
- 3 mesures de farine
- 1/2 mesure de sucre cristallisé diluer dans 1/2 d eau de fleur d oranger
- 1/2 paquet de levure chimique
- 1 blanc d oeuf
- une pincée de sel
- vanille

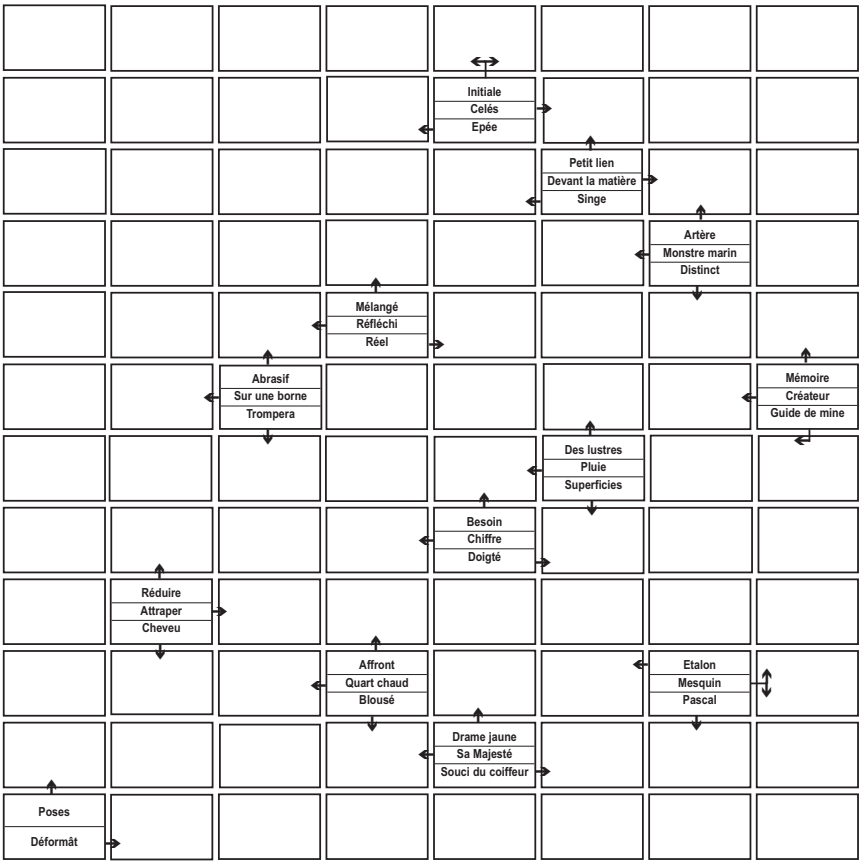
pour la farce :
farce aux dattes :500 g de dattes écrasées + 3 cas de beurre +3 cas d eau de fleur d oranger +
cannelle
ou bien farce aux amandes ou autres noix

préparation:

dans une terrine sabler la farine , la levure et le sel avec le smen entre les paumes des mains ajouter le blanc d oeuf et arroser avec l eau ou on a dissout le sucre ,pour ramasser la pâte ajouter de l eau si c est nécessaire tout en pétrissant la pâte a fin d obtenir une pâte lisse et molle ;laisser reposer dans un sac en plastique au moins 1 h (moi toute une nuit).
sur un plan de travail farinée étaler la pâte au rouleau finement ,découper un rectangle de 15 cm et déposer la farce aux dattes ou aux amandes et rouler pour obtenir un boudin , joindre les deux bout du boudin ensuite former un bracelet et al aide d un nekkache (pince dentelée) décorer les bracelets . moi j ai façonner des boudins ensuite j ai imiter la forme de l amande ,cuire au four chaud a température 160° 20 mn .



Mots fléchés n° 1435



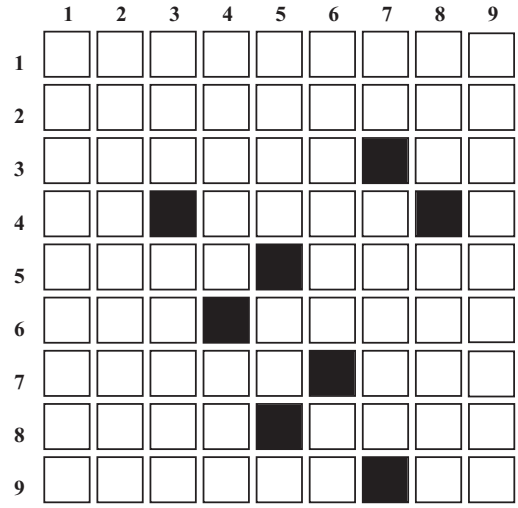
SOLUTION MOTS FLECHES N° 1434

Horizontalement

ORIGINAL
SERAS - MU
TUA - OMET
ENSILE - E
NI - RENO -
TRIE - EPI
AAR - PS - N
TIRER - VS
I - AMENEE
ONDE - AIR
NOIRE - NE
- MAITRES
OSTENTATION -
REUNIRAI - NOM
IRAS - IRRADIA
GA - IRE - EMERI
ISOLE - PRE - ET
N - MENES - NA - R
AME - OP - VEINE
LUTE - INSERES

Verticalement

Mots croisés 9/9 n° 1435



HORIZONTALEMENT

1. Epuisée - 2. Bateaux aménagés - 3. Lieux de nuitées - Actinium - 4. Etat-major - Gaz de pub - 5. Kidnapping - Lettre grecque - 6. Le moi latin - Elle fait la force - 7. Célèbre incendiaire - Cardinal - 8. Superlatif - Etre grand ouvert - 9. Clé pour Ali Baba - Degré.

VERTICALEMENT

1. Membres d'un parti - 2. Relative à un aliment à base de lait - 3. Personne vaniteuse - Trous de derme - 4. Policier - Eut le toupet - 5. Fils d'Enée - Le premier d'une suite - 6. Envie - Béryllium - 7. Parcouru - Querelle - 8. Partira - Haler un bateau - 9. Scandale.

SOLUTION N° 1434

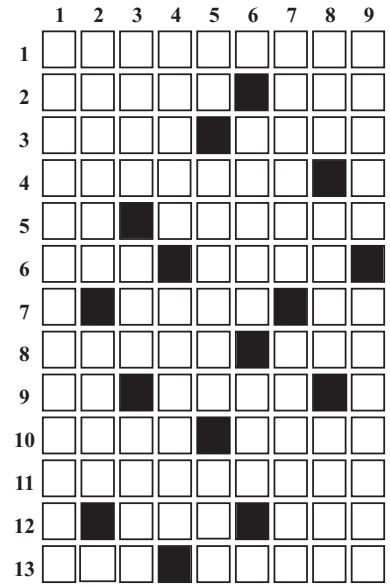
HORIZONTALEMENT

AVEUGLAIS
DAMNAIENT
VIE - TE - OU
ENUMERA - P
RE - A - AIMA
SMALA - SOS
IENISSEI -
TNT - PASSE
ETETER - IN

VERTICALEMENT

ADVERSITE
VAINEMENT
EMEU - ANTE
UN - MALI - T
GATE - ASPE
LIERA - SAR
AE - AISES -
INO - MOISI
STUPAS - EN

Mots croisés 9/13 n° 1435



HORIZONTALEMENT

1. Tel un siège - 2. Rapporte - Contracté - 3. Souvent triste - Blanc italien - 4. Nobles - 5. Pour le tiers - Boîtes - 6. Est allongé - Ville d'Allemagne - 7. Suite de wagons - Tas de bois - 8. Esquive - Flan - 9. Personnel - Obligé - 10. Soutènement provisoire - Laissé en blanc - 11. Avec grandeur - 12. Transpiration - Page des titres - 13. Avéré - Vin ibérique.

VERTICALEMENT

1. Apprentissages - 2. Surgi - Droit d'opposition - 3. Vitesse acquise d'un navire - Il a son centre - Vallée envahie par la mer - 4. Percé - Chef des Huns - 5. Equerre - Raccourcie - Pas nous - 6. Saine - Elément d'identité - 7. Cuvette - Il aime les blagues - 8. Prit connaissance - Organisation américaine - Point acquis - 9. Bannissements - Déprimés.

SOLUTION N° 1434

HORIZONTALEMENT

- STENO - SA
TOUT - OPEN
OREILLONS
TERRE - TEE

VERTICALEMENT

REGURGITE -
TOT
EVITEE - ESSORE
AIN - VIFS -
TUER
CE - FANE -
VETIR
TRAINTRAIN
- LE
I - CET - ALCOOL
- VERS - ASIE -
POT
ETETER - ASSENE
RASANTES -
ANSE

REACTIVER
EVIER - ETA
GIN - ACRES
UT - FIESTA
REVANT - EN
GEINT - ART
I - FERAS - E
TES - ALIAS
ES - VICES -

SODUKU 164

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

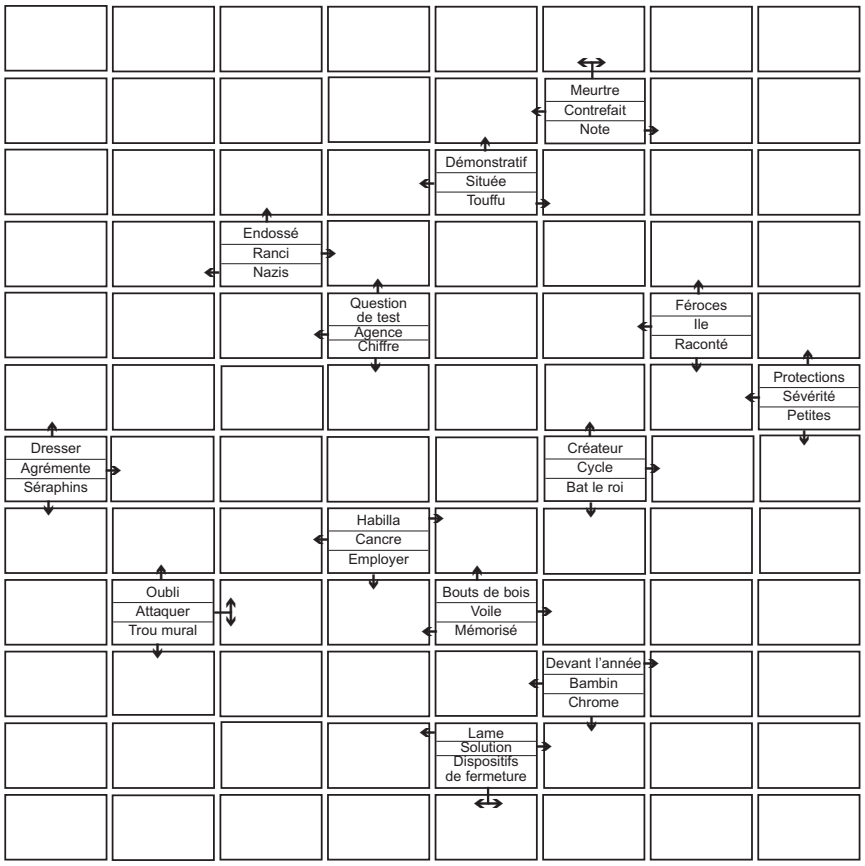
		1					3	8
	4	9	3			6		
3			9		6	4		
	7			1			6	9
5			7		4			
6						7		
2			6			5		1
	3			9			7	
		6			7			3



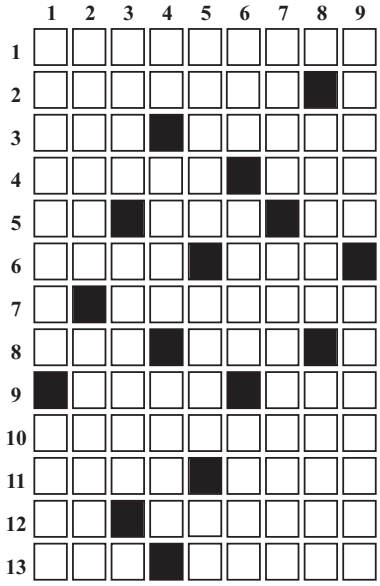
SOLUTIONS

4	8	7	5	3	1	9	6	2
2	5	3	4	9	6	7	8	1
1	6	9	2	8	7	5	3	4
3	2	1	6	7	5	4	9	8
8	7	6	9	2	4	1	5	3
9	4	5	8	1	3	6	2	7
5	9	8	7	4	2	3	1	6
7	1	2	3	6	9	8	4	5
6	3	4	1	5	8	2	7	9

Mots fléchés n° 1491



Mots croisés 9/13 n° 1491



HORIZONTALEMENT

1. Robes longues à capuchons – 2. Cachette – 3. Jardinet – Bistrot – 4. Amour de Tristan – Abat – 5. Provenu – Pointe – Queue de brebis – 6. Voisin du puma – Cours roumain – 7. Obtenue – 8. Pièce de la charrue – Sur le flanc – 9. Ustensile de ménage – Ensemble de références – 10. Un corsage qui rend fou – 11. Basse vallée – Gouffre – 12. Bien gardé – Reproductions exactes – 13. Vit – Raisonnable.

VERTICALEMENT

1. Asséchées – Fixe le jour – 2. Pull moulant – Volcan de la terre Victoria – 3. Gare à ses coups de fil – Requin – 4. En cet endroit – Versant de montagne – Personnage ordurier – 5. Ensemble de noms – Interrogatif – Difficulté – 6. Acide aminé – Cols – Boit avec la langue – 7. Pleinement heureux – Rouge violacé – 8. Pas crus – Amputés – 9. Bières de riz – Flatté.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1490

HORIZONTALEMENT

APPENTIS
PLAN – URI
LAITS – AN
ANNEES – G
NIS – POTE
IF – AISES
SIGNAIS –
– ERE – ETA
MEURE – ER
A – MISERE
TUEE – SAC
ET – SATIS

VERTICALEMENT

APLANIS – MATE
PLANIFIEE – UT
PAINS – GRUME –
ENTE – ANERIES
N – SEPIA – ES – A
TU – SOSIE – EST
IRA – TESTERAI
SINGES – ARECS

SOLUTION N° 1490

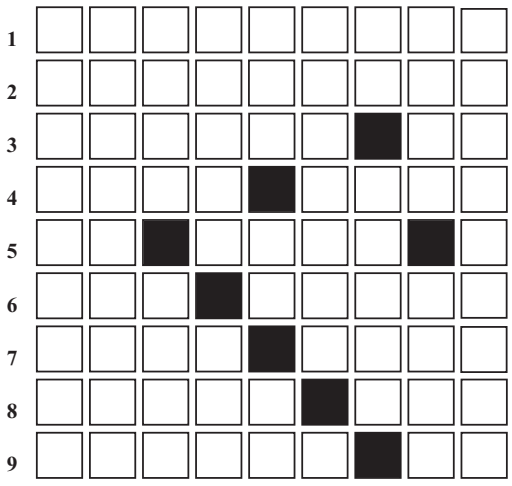
HORIZONTALEMENT

ACRIMONIE
ERE – ELANS
RIGOLARDS
OSSUE – GUI
DE – VEAU – E
YSER – VETU
N – DAMIER –
ADAGES – EV
MEMES – PSI
IFS – ARA – S
SI – GNEISS
MENAGERIE
ERIGE – ERS

VERTICALEMENT

AERODYNAMISME
CRISES – DEFIER
REGS – EDAMS – NI
I – OUVRAGE – GAG
MELEE – MESANGE
OLA – AVIS – REE –
NARGUEE – PAIRE
INDU – TRES – SIR
ESSIEU – VISSES

Mots croisés 9/9 n° 1491



SOLUTION N° 1490

HORIZONTALEMENT

ENTOURANT
MARITALES
OUIE – LEVA
UTA – SA – ER
VI – AMIS – S
AQUIA – AN –
NUS – RALER
TE – STRIEE
ESAU – ESSE

VERTICALEMENT

EMOUVANTE
NAUTIQUES
TRIE – US – A
OIE – AI – SU
UT – SMART –
RALAI – ARE
ALE – SALIS
NEVE – NEES
TSARS – REE

HORIZONTALEMENT

1. Caractère calme – 2. Rabaisseras – 3. Icônes – En bas de lettre – 4. Mélangé – Fait un choix – 5. Révolution – Tache à l'œil – 6. Amérindien – Esquimau – 7. Carapace d'oursin – A profusion (A l') – 8. Poser un œil – Emportement – 9. Volumes de bois – Article arabe.

VERTICALEMENT

1. Supériorités – 2. Se plaignent (Se) – 3. Autorisation – Ville d'Italie – 4. Natte pour égoutter les fromages – Rappel – 5. Terre dans l'eau – D'avoir – Note de musique – 6. Assigne – 7. Fin de verbe – Rassemblé – 8. Caché – Gris – 9. Primordial.

soduku 220

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

6		4	5	3			7	1
1	9				6			
						6		
							1	
	3		8		2		6	
	5							
		9						
			7				5	2
7	8			5	1	9		3

SOLUTIONS

8	1	9	4	3	7	6	5	2
4	5	6	8	2	1	3	7	9
2	7	3	6	5	9	8	1	4
9	4	2	1	8	5	7	6	3
7	3	8	9	6	4	1	2	5
5	6	1	2	7	3	4	9	8
3	9	4	5	1	6	2	8	7
6	8	7	3	9	2	5	4	1
1	2	5	7	4	8	9	3	6

LIGUE 1/JS KABYLIE: AZZEDINE DOUKHA VICTIME D'UNE AGRESSION À BOUIRA

UNE PIERRE lancée des tribunes a touché le portier kabyle à la tête lui causant une légère blessure, ce qui a contraint les responsables des deux équipes de mettre fin prématurément à ce match pour éviter d'autres incidents «Doukha est tombé après avoir reçu un dur coup de pierre sur sa tête, le blessant légèrement. Il a reçu des soins sur place avant de se relever sain et sauf», a indiqué à l'APS, son coéquipier Kamel Yesli, qui a condamné fermement cet acte d'agression. La JSK avait programmé cette rencontre amicale en prévision de son prochain rendez-vous prévu mardi prochain face à l'Entente du Sétif à Sétif.

CHAMPIONNAT DE MLS-PHILADELPHIE : M'BOLHI SERA RELÉGUÉ SUR LE BANC FACE À NEW YORK CITY

LE GARDIEN de but international algérien, Rais M'Bolhi, en mauvaise passe, sera relégué sur le banc lors de la réception de l'équipe de New York City samedi pour le compte de la 6e journée de la Major League Soccer (MLS) des Etats Unis, a indiqué le manager de son club Philadelphie Union.»M'Bolhi ne jouera pas le prochain match de MLS. Ce sera l'un des changements que nous allons opérer dans le onze entrant de Philadelphie», a déclaré Jim Curtin dans une interview accordée au journal CBS. M'Bolhi n'a raté aucun des cinq premiers matchs de la saison, mais il n'est pas exempt de tout reproche dans la série des mauvais résultats enregistrée par son équipe jusque là, juge la presse locale. Après cinq journées de championnat, Philadelphie n'a gagné aucun match.Elle s'est inclinée trois fois contre deux nuls. Un parcours qui lui vaut une peu reluisante avant dernière place au classement de la conférence Est. M'Bolhi, qui entame sa deuxième saison avec le club américain, a encaissé 9 buts. Lors du précédent match, dimanche dernier, son équipe s'est inclinée sur le terrain de Sporting Kansas City (3-2).Le portier de 28 ans a fait l'impasse sur le tournoi de Doha auquel la sélection algérienne a pris part entre le 23 et le 30 mars passé.

TENNIS/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U18 : L'ALGÉRIENNE INÈS IBBOU EN QUART DE FINALE

L'ALGÉRIENNE Inès Ibbou s'est qualifiée aux quarts de finale du Championnat d'Afrique U18 de tennis, organisé du 4 au 11 avril au Caire (Egypte) suite à sa victoire lundi (6-3, 6-1) devant la Marocaine Zineb El Houari. Dans le tableau double, l'Algérienne a été moins chanceuse, puisqu'elle s'est inclinée avec son équipière tunisienne Chiraz Bechri contre la paire égyptienne Hana Mortagy et Sandra Samir (6-4, 1-6, 10-8).Ibbou (16 ans) est la seule représente algérienne encore en lice dans ce tournoi, puisque ses trois autres équipiers, Sihem Sahli et Saâdia Belhadj chez les filles et Fazil Habbouche chez les garçons, ont été éliminés dès les premiers tours. Exemptée du 1er tour disputé dimanche, Ibbou a démarré par une belle victoire (6-0, 6-0) contre la Namibienne Lize Elfrida Moolman, avant d'enchaîner (6-3, 6-1) contre la Marocaine Zineb El Houari, décrochant au passage son billet pour les quarts de finale.

Les finales des championnats d'Algérie de handibasket, Goal-ball et powerlifting ce week-end

La Fédération algérienne handisports (FAH) organise les finales des championnats d'Algérie de handibasket (dames), goal-ball (hommes) et de powerlifting (hommes et dames) les vendredi, samedi et dimanche, a-t-on appris mardi auprès de l'instance fédérale.



La finale du National de handibasket (dames) aura lieu vendredi et samedi à la salle OMS de Ain Turc (Oran). La compétition désignera, après deux jours de compétition, le champion d'Algérie saison 2014-2015 et permettra d'établir le classement des huit meilleures équipes algériennes dans la discipline pour la saison en cours.Les huit équipes engagées sont: Ouargla (championne d'Algérien en titre), Khouloud Saida (Saida), Ibtissama Oran, Khobzi Mokhtar (Biskra), 8-mars Mostaganem, Hodna M'Sila, Amel REl Ouaha (Ouargla) et Nour El Eulma.La salle de Boufarik abritera, quant à elle, le tournoi play-off de la super division de goal-ball (hommes), samedi à partir de 09h00. Le tournoi sera «très relevé», selon les spécialistes de la discipline, puisqu'il réunit les meilleurs clubs de la nationale dont le champion en titre, le Wifak Alger qui mettra son titre en jeu.Outre le Wifak, la compétition mettra aux prises trois autres clubs : Ines Alger, Etoile filante Boufarik et Khenchela.Les équipes se rencontreront entre elles. Celui qui récoltera le plus de points, sera désigné champion d'Algérie de la saison 2014-2015.La troisième compétition programmée ce week-end concernera la discipline de powerlifting (hommes et dames) où 132 athlètes sont attendus, les 11 et 12 avril à la salle de Bousmail (Tipasa) pour prendre part à la finale du championnat d'Algérie (tournoi final qui clôturera la saison .Les 132 athlètes participants dont 46 filles représenteront douze (12) équipes : Amir Aek (Tighennif), Salam (Mascara), Machaal (Bir Mourad Rais), CNN (Necira Nounou), Takoua Meftah (Alger), Ain Kercha (Oum El Bouagui), Noumedia (Constantine), Nour M'Sila, Eclair (Oran), Ain Merane (Chlef), Amel Boussaada et une seconde équipe représentant la ville d'Oum El Bouaghi. Deux plateaux seront mis en place pour les vingt catégories de poids (10 chez les hommes et autant en dames) afin de mieux maîtriser les épreuves et faciliter le travail des douze arbitres retenus pour la compétition dont trois internationaux désignés par la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH)», a indiqué le directeur de l'organisation sportive (DOS) Ait Said Mansor. Interrogé sur la participation «appréciable» des powerlifteurs à la finale du championnat d'Algérie, Mansor ajoute que « le leitmotiv des athlètes sera évidemment une place en équipe nationale de powerlifting. Les places en sélection nationale sont devenues chères et chacun des participants sait qu'il faudra fournir des efforts colossaux pour être, dans le futur, sélectionnable par le staff technique national».

Le public blidéen invité à découvrir les différentes disciplines sportives militaires

LE PUBLIC BLIDÉEN a été invité mardi à (re) découvrir les différentes disciplines sportives militaires, à la faveur d'une initiative du commandement de la Première région militaire (PRM).Inscrites au titre du plan de communication du commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) visant à informer le public sur les disciplines sportives militaires, ces portes ouvertes d'un jour «reflètent la volonté de l'ANP de valoriser la relation Armée-Citoyens, en les informant sur les sports pratiqués en milieu militaire et leur rôle dans la formation des combattants», a indiqué le général-major Djebouri Hassan, vice- commandant de la première région militaire (1ère RM), dans une allocution d'ouverture.Il a souligné que le haut Commandement de l'Armée nationale populaire est «déterminé à poursuivre cette démarche pour la généralisation de la pratique sportive et l'ancrage de ses valeurs nobles», comme c'est le cas avec ces portes ouvertes qui consacrent, a t-il ajouté, «le profond lien existant entre l'institution militaire en tant que rempart protecteur du pays, et le peuple algérien digne et fier». Les visiteurs de ces portes ouvertes, dont des écoliers et des étudiants, ont eu droit à de nombreuses exhibitions en sports de combat, notamment le Kouksoul, dont des élément du 104ème régiment des manœuvres opérationnelles de Boughar (Médéa), relevant de la PRM, ont présenté des exhibitions consistant notamment à casser des briques, des planches et des tuiles en feu, en utilisant des épées, des fusils et autres outils. D'autre exercices sportifs en gymnastique, natation et équitation ont été, aussi, présentés au public, qui a eu, également, l'opportunité de visiter différentes expositions mettant en exergue divers équipements utilisés par les sportifs de l'Armée nationale populaire.

190 MILLIONS DA POUR SOUTENIR LES CLUBS ET LIGUES SPORTIFS DE OUARGLA

UNE ENVELOPPE financière de 190 millions DA a été réservée, dans le cadre du fonds de wilaya pour la promotion des activités de la jeunesse, au profit des clubs et des ligues de wilaya d'Ouargla, a-t-on appris de la direction de la jeunesse et des sports (DJS).Cette subvention a été répartie sur 201 clubs sportifs et 17 ligues sportives de wilaya et deux ligues régionales (football et handball), a précisé le chef de service de la pratique sportive du secteur Abderrazak Benarif, lors d'une rencontre organisée pour présenter le bilan d'activités de l'année 2015-2015.Ces aides entrent dans le cadre des démarches des autorités locales pour permettre aux ligues sportives spécialisées de concrétiser leurs programmes notamment ceux relatifs de l'organisation des manifestations et divers tournois sportifs.Le même responsable a estimé, cependant, que ces aides demeurent «insuffisantes», au vu du nombre important de clubs sportifs que compte la wilaya, d'où «l'impossibilité», selon lui, d'octroyer le montant voulu par chaque club.Il aurait été souhaitable d'avoir un nombre inférieur de clubs sportifs, ce qui permettrait de leur donner des subventions plus conséquentes pour concrétiser leurs programmes, a-t-on estimé.Les représentants des ligues sportives de wilaya et ceux de la ligue régionale de football et de handball, ont pris part à cette rencontre où il a été question de préparer la prochaine saison sportive 2015-2016, concernant les segments des sports et de la jeunesse.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:34	12:31	16:09	19:02	20:23	

CONSTANTINE					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:40	12:35	16:13	19:06	20:26	

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:53	12:49	16:28	19:21	20:41

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:54	12:40	16:15	19:08	20:23

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:01	12:56	16:34	19:27	20:47

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:07	13:01	16:39	19:32	20:51

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:10	13:04	16:42	19:34	20:54

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5141 - JEUDI 17 DJOUMADA AL THANIA 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	25°	7°
Oran	27°	11°
Constantine	19°	0°
Ouargla	23°	5°

AU CŒUR DES MÉTIERS

LA BOULANGERIE D'«AMI ALI » À OULED FAYET



La pâte est dans le pétrin



Modeler la pâte et la laisser se relever



Préparer des couronnes



Préparer les baguettes dans les moules



La baguette avant de rentrer au four



Le tour aux brioches



Un œil sur le pain au four



Le pain retiré du four



Les baguettes doivent refroidir un peu



Les sortes de pain sortis du four



Le pain arrive au client

Photos : B. Noufel/LJI

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5141 - JEUDI 17 DJOUMADA AL THANIA 1436
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



Le Jeune Indépendant du 09/04/2015 / ANEP N° 317 824



Le Jeune Indépendant du 09/04/2015 / ANEP N° 317 880